
étude de J. ANOUMA
pour les comptines
du NIGER (dans ce n°)



BALAF

CHANTIERS

BULLETIN de LIAISON

des MAITRES d'I. M. P. et de CLASSES de PERFECTIONNEMENT

NOUVELLE SERIE

8

1972-73

AU PAYS DES MINEURS - REVUE MENSUELLE DE LA COMMISSION "ENSEIGNEMENT SPECIAL" - I.C.E.M.

COMMISSION ÉDUCATION SPÉCIALISÉE DE L'I.C.E.M. :

Adresses des responsables

SECTEURS DE TRAVAIL ACTIFS

- 1 - Adolescents, formation professionnelle :
Alain CAPOROSI, CES "Diderot", 25000 BESANCON PLANOISÉ
- 2 - Vie coopérative - Vers l'autogestion :
Jacky CHASSANNE, Miermaigne, 28420 BEAUMONT-LES-AUTELS
- 3 - Formation des maîtres - relations avec les centres de formation :
Bernard GOSSELIN, 10, rue du Dr Graillon, 60110 MERU (en + renseignements)
- 4 - Débilité et retards scolaires :
Jean LE GAL, 15, Avenue Fabre d'Eglantine, 44300 NANTES
- 5 - Correspondances interscolaires : responsable nationale Ed. Sp.
Hélène DESANGLES (Mme), 24 rue A. Puget, 31200 TOULOUSE
- 6 - Expression Corporelle :
Denise VARIN (Mme) EMP, 14, rue de la Maison Verte, 78100 St GERMAIN en L.
- 7 - Mathématique et calcul - remise à jour des documents :
Christiane LEVEQUE (Mlle), rue Grande 5é, 7231 GENLY (Belgique)
- 8 - Audio-visuel, musique :
Jean-Louis MAUDRIN, 4, rue Seignier, 60510 BRESLES
- 9 - Techniques d'impression et arts graphiques - Economie à l'école (9 bis) :
Daniel LE BLAY, Bois St-Louis, Bât. 5A, rue de la Patouillerie, 44700 ORVAULT
- 10 - Travaux Manuels - Rencontres :
Jacques VARIN, 14, rue de la Maison Verte, 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
- 11 - Classes pratiques et pré-professionnelles de CES :
Gérard BACLET, 8, rue Gambetta, 02130 FERRE-EN-TARDENOIS
- 12 - Lecture (problèmes de l'apprentissage) :
Marie-Rose MICHAUX (Mlle), 1, rue de Bretagne, 93000 BOBIGNY
- 13 - Trésorerie - Publications :
Pierre et Denise VERNET, 22, rue Miramont, 12300 DECAZEVILLE

×

Si vous désirez voir s'ouvrir de nouvelles pistes de recherches, signalez-le en expédiant votre feuille d'adhésion-cotisation à P. Vernet.

°°°°°°°°°°

La liaison avec l'ICEM national à Cannes est assurée par Bernard GOSSELIN, et au C. A. de l'ICEM siège Pierre YVIN, ENP, rue du Haut Sancé, 35000 RENNES.

°°°°°°°°°°

Si vous voulez des feuilles de commande des anciens bulletins encore disponibles, adressez votre demande à :

Pierre VERNET
22, rue Miramont,
12300 DECAZEVILLE

AU PAYS DES MINEURS
Mensuel - Mai 1 973

CHANTIERS N° 8
I. C. E. M. - COMMISSION
"Education Spécialisée"

SOMMAIRE :
+++++

PROBLEMES	2	Ce qu'il faut dire et redire... je crois, de J. AUVERDIN
DE NOS	3.4	Débilité, à Jean Le Gal, de Jean-François LE CARBOULLEC
CLASSES	5.6	Etude du milieu, méthodes naturelles, croquis de B. G.
	7.8.9	Chantier autogestion, de Marcel JARRY
	10.11.12	" " , à M. Jarry, de Pierre SEYKENS
	13.14.15.16.17.18	Essai d'information sexuelle en SES, de Mireille GABARET
	19.20.21	32 + 2 : expérience, de Geneviève LAFFITTE
EXPRESSION :	22	dessin de la classe 15 de Momignies, Belgique.
ENFANTS OU	23	photo de Michel Girval
ADULTES	24	croquis de Gilbert Rohan
	25	poème de Gérard Ferrand: petits enfants au corps débène
	26	croquis de Bernard Gosselin
	27.28	un bref survol du "trésor" oral nigérien par Gérard Ferrand
ACTUALITES	29	dessin de Jean Jacques
VIE DE LA	30	Dans notre courrier: 1 Lassitude, de Robert LAMOLINERIE
COMMISSION	31.32	2 Enthousiasme, d'Alain CAPOROSSI
	33	3 Encouragements, d'Arthur HECQ
	34.35.36	Rencontre I.C.E.M. "Education Spécialisée" de RENNES, du 2 au 7 juillet 1973 - contenu, inscription, de P. YVIN appel pour l'exposition de Rennes, de Marie-Rosé MICHAUX
A	37	<u>N O N au "C.E.P."</u>
PROPOS	38	Pas d'enfants ni de jeunes de seconde zone, de Pierre YVIN
DU	39.40.41	Formation professionnelle: textes officiels (extraits)
C.E.P,	41.42.43	Quelques observations sur ces textes, du groupe ICEM 25
	44.45.46.47	Pour un essai d'analyse plus approfondie, d'Alain CAPOROSSI
	48	Remettre en cause la débilité: du travail pour tous, de B.G.
	49.50	Correspondance interscolaire 73-74, d'Hélène DESANGLES
	51.52	Quelques échos du Congrès d'Aix, de divers camarades
	53	Après le Congrès, de Pierre YVIN
	54	Appel de cotisations pour CHANTIERS au trésorier La classe 15 vous offre un rayon de soleil !

POUR CONTINUER A RECEVOIR CHANTIERS, N'OUBLIEZ PAS DE REGLER VOTRE COTISATION!

CE QU'IL FAUT DIRE... ET REDIRE...

JE CROIS, J. AUVERDIN (Belgique)

- On ne peut pas parler de FREINET comme de DEWEY (qui a grandi dans une famille bourgeoise avant d'occuper une chaire à l'Université) ou comme de ROGERS.
- Il faut souligner qu'avec "l'école" il a une activité politique et économique dans son village, dans son département et que cela joue un grand rôle dans sa pédagogie.
- Le film "L'école buissonnière" lui même ne met pas en évidence cet aspect révolutionnaire de la pédagogie de Freinet (que certains voudraient adapter aujourd'hui).
- La pédagogie Freinet ne s'adapte pas. Elle est l'expression concrète d'un acte de foi en la libération de l'enfant : *"voir en l'enfant, l'homme de demain"* dit Freinet.
- C'est par l'ouverture sur la vie, la connaissance du milieu, le contact avec ses semblables que l'enfant deviendra l'homme capable de prendre son destin en mains.
- Celui qui ne réalise pas la mission que nous a fixée la pédagogie Freinet n'a rien de commun avec nous.
- La pédagogie Freinet n'est pas l'oeuvre d'un homme mais d'un mouvement, c'est-à-dire d'une force qui a pris le départ en les années 1920-1924 et qui poursuit (sans dogme) sa marche en avant.
- D'autres aujourd'hui veulent adapter nos techniques et arrivent à un enseignement honnête, certes, mais qui n'aura que de très lointaines ressemblances avec ce que nous recherchons car ils ne modifient en rien la structure politique et sociale.
- Issu d'une famille pauvre, Freinet ne renia jamais ses origines et toute sa vie fut consacrée à l'enfance prolétarienne; c'est à lui que l'on doit la Charte des Enfants qu'il rédigea avec Barbusse.
- C'est cet aspect de "Vieux lutteur révolutionnaire" qu'il convient de préserver dans le grand pédagogue, afin de lui épargner une quelconque momification dans un panthéon bien bourgeois. *"Il ne peut y avoir d'autre but à nos efforts que la Société d'où sera exclue toute exploitation de l'homme par l'homme"* a-t-il écrit en janvier 1931.
- Ces précisions aident à mieux comprendre les obstacles qui se dressent encore devant la pédagogie Freinet, dans la mesure où elle ne se limite pas à la mise en oeuvre des techniques, mais vise à une transformation radicale de l'éducation par la finalité libératrice qu'elle lui assigne.
- Le vrai but éducatif: l'enfant développera au maximum sa personnalité au sein d'une communauté rationnelle qu'il sert et qui le sert.
- L'école de demain sera centrée sur l'enfant membre de la communauté.
- L'enfant construit lui même sa personnalité avec notre aide.
- L'école du peuple ne saurait être sans la société populaire.
- Le peuple accédant au pouvoir aura son école et sa pédagogie. Cette accession est commencée. N'attendons pas davantage pour adapter notre éducation au monde nouveau qui est en train de naître.
- L'Ecole n'est point une halte. Elle est la route qui s'ouvre sur les horizons à conquérir.

Allez au-devant du matin.

Je ne sais pas très bien ce que tu attends des copains au sujet de la débilité.

Aujourd'hui, un éducateur technique est allé voir un garagiste avec un "débile" d'I.M.P. pour organiser un stage.

"- Alors, gars, qu'est-ce que tu voudrais faire ?

- Ben, je voudrais travailler."

La conversation a dû être une heureuse surprise pour le garagiste qui a conclu :

- C'est pas possible, comment se fait-il que vous ayez des gars comme ça dans une école spéciale ?"

Et voilà le résumé du problème : ce gosse, comme bien d'autres qui sont, comme lui, ouverts, prêts à s'intégrer dans la vie professionnelle et sociale, (certains attendent impatiemment leurs 16 ans pour bosser), nous ne sommes pas allés le chercher, ce n'est pas nous à l'I.M.E. qui l'avons baptisé inadapté !

A quoi est-il inadapté ? seulement à la société scolaire. Dans une institution où il a pu choisir ses ateliers, faire du sport, s'exprimer, et il faut bien le dire, nous emmerder quelques mois parce qu'il ne voulait rien faire, il s'est formé, affirmé, et est prêt à s'assumer. Quel Q.I. ? Je ne sais plus, probablement autour de 50 - 55 !

Ce qui est grave, c'est que ces enfants inadaptés à la vie scolaire ne se voient généralement proposer que ce soit dans les C.D.P., les S.E.S. et même les I.M.P., que des modes d'organisation scolaires soi-disant adaptés. En réalité, l'enfant dit débile a le malheur de se voir constamment considérer comme un gosse auquel il manque quelque chose que des "spécialistes" en "manque" que nous sommes, seront chargés de faire disparaître au moins en apparence, grâce à l'acquisition de notions élémentaires de lecture et d'écriture qui la plupart du temps resteront superficielles car non désirées par l'enfant.

C'est avec force qu'il faut s'élever contre cette attitude qui consiste à rééduquer un manque ! Un enfant qui ne réussit pas à l'école est un enfant qui fait un tout, c'est une personnalité peut-être mal à l'aise dans sa peau, mais en tout cas, ce n'est pas un enfant normal moins quelque chose !

Le but que nous devrions poursuivre n'est donc pas une rééducation de l'intelligence, qui ferait sortir de nos classes des enfants présentant une image de gosses à qui on a réussi à apprendre à lire et écrire ; il est bien plus efficace d'organiser avec lui un milieu de vie qui lui permette de se développer dans sa totalité : expression, créativité, initiative, contestation, sport, et en surplus, quand il le voudra, lecture et écriture ...

2 - Secteur 4

Il faudra à ce sujet reparler de "l'intérêt profond" de l'enfant qui par d'heureuses coïncidences se rapproche curieusement des préoccupations des éducateurs !!

Même dans les classes Freinet, avec des enfants qui vivent toujours avec le même maître, n'y a t'il pas comme principal moteur de travail la toile affective tissée inconsciemment par le maître ? Si j'ai le temps, je reparlerai ailleurs de cette tendance à l'appropriation affective de la classe par le maître qui est extrêmement dangereuse pour l'autonomie ultérieure des enfants.

Je me suis peut-être un peu écarté de la débilite dont je voulais t'entretenir. Revenons donc à ce qui permet de déceler les débiles ; les insuccès scolaires.

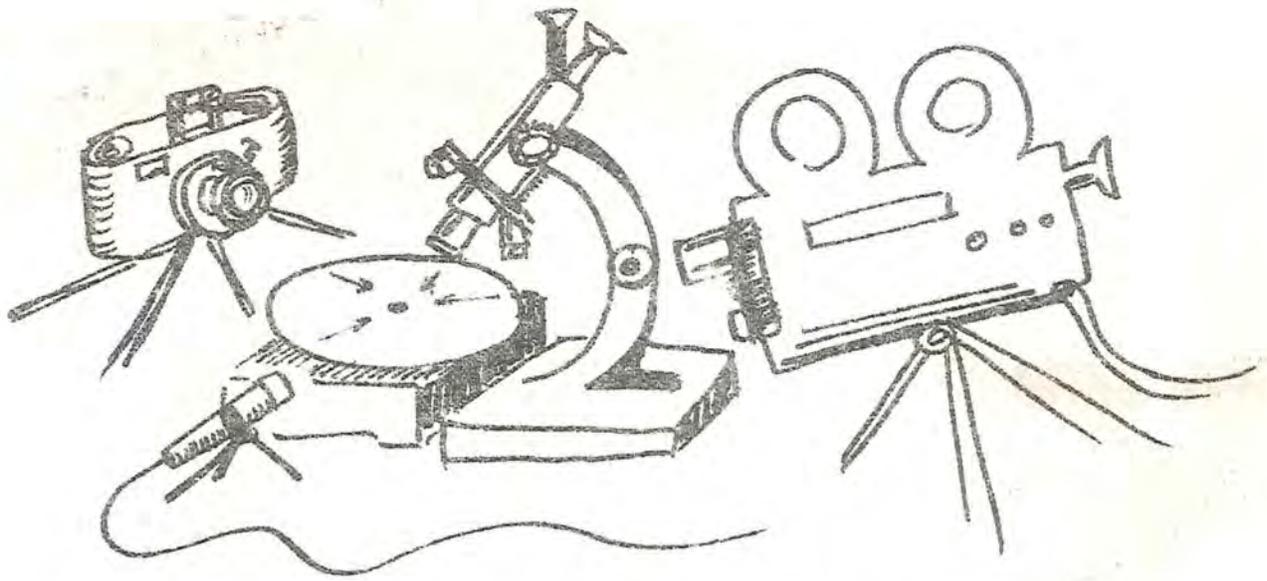
Il me semble que ces insuccès tiennent surtout au fait que les apprentissages nécessaires à la communication (lecture, écriture) sont considérés comme primordiaux, à tel point que même les enfants normaux, en possession des moyens de communication, n'éprouvent plus le besoin de s'exprimer ! Mais c'est tant mieux, s'ils n'ont rien à dire, car ils ne seront pas contestataires. L'essentiel, c'est que les acquisitions permettent la réception indispensable à la formation du citoyen producteur-consommateur passif !

Ce qui est vrai pour les acquisitions scolaires, n'est-il pas vrai pour la formation professionnelle des "débiles" ? Le but recherché étant de cultiver le rendement, la possibilité de rester toute la journée à un poste de travail. On en déduit que l'apprentissage devra se baser là-dessus. La spécialité est souvent déterminée en fonction du niveau intellectuel, les meilleurs à l'ajustage, les tocards à la maçonnerie, en passant par la ferronnerie, le bois, la peinture.

Où est dans ce processus le choix du gosse ? Où se pose-t'on vraiment la question de savoir si la préparation professionnelle doit se faire sur 1 métier ? L'accès des ateliers "pro" est-il permis à de jeunes enfants ? L'accès des ateliers d'expression est-il permis aux adolescents ? Si on ne suit pas une progression, si on ne planifie pas le temps à passer au poste de travail et le rendement, comment l'adolescent se préparera-t'il à travailler ? Et bien nous pensons que ce qui est vraiment essentiel, c'est le développement de l'autonomie, car trouvent du travail, et souvent eux-mêmes, ceux qui ont envie de travailler !

Cette envie de travailler est d'ailleurs parfois basée sur une imagination qui pare le travail de toutes les vertus, d'autant plus que s'y ajoute le désir de quitter l'école, un signe favorable mais parfois insuffisant. Avant d'aller bosser vraiment, il faut y avoir tâté. Et les stages en situation professionnelle ternissent le côté au-école du boulot. Il ne suffit pas de mettre un bleu pour être un homme !

Jean-François LE CARBOULLEC,
I.M.E. Jules Guesde Le Havre

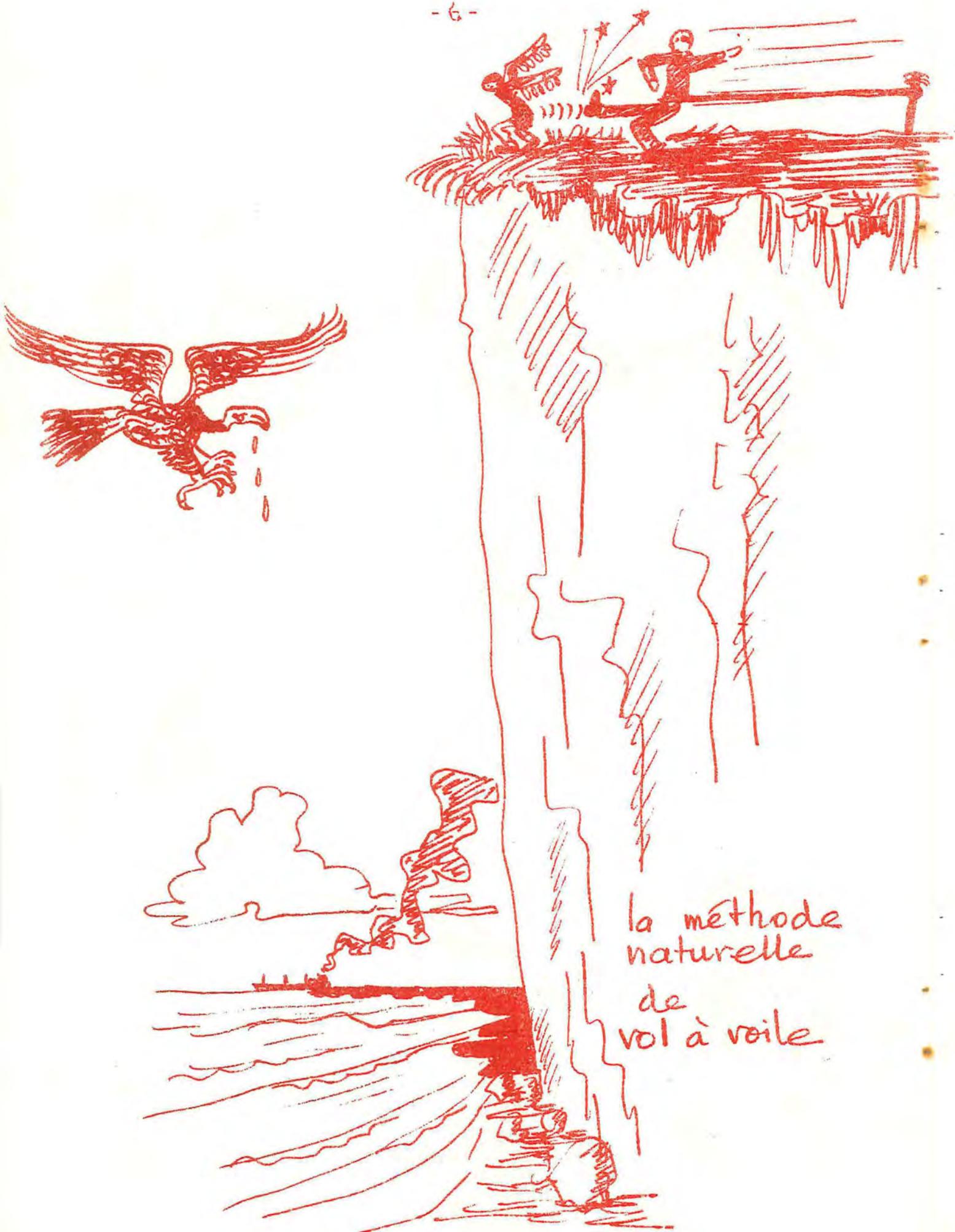


COMMENT FAIRE
L'ÉTUDE du MILIEU ?...

— CERNER le PROBLÈME !



LA MÉTHODE NATURELLE
AU JARDIN SCOLAIRE



la méthode
naturelle
de
vol à voile

CHANTIER AUTOGESTION

DE M. JARRY

J. Chassanne avait surtout analysé le côté théorique de la question dans son premier envoi. Je voudrais, après cette analyse, essayer de dire comment, pédagogiquement, dans ma classe, j'ai pu vivre tous ces principes dont a parlé Jacky et qui sont au départ des lignes directrices qui seront à la base des systèmes de relations que nous allons essayer d'établir avec nos élèves.

J'ai deux expériences absolument opposées à vous proposer : celle de l'an passé, dont je peux, sans excès d'autosatisfaction je crois, dire que ma classe et moi-même étions arrivés, à la fin de l'année à vivre en autogestion véritable.

celle de cette année, où les choses sont beaucoup plus difficiles, où, en ce début de 2^o trimestre, je n'ai pas l'impression d'avoir tellement progressé, où mon rôle reste encore celui du maître qui organise et dirige pratiquement tout.

Je voudrais essayer, pour y voir plus clair de mettre en parallèle divers éléments qui pourraient peut-être expliquer les réactions différentes des 2 classes.

- ma classe de l'an dernier était un CM2 à faible effectif: 23 - avec prédominance de filles: 16 - dans l'ensemble assez timides (est-ce le passage dans les classes précédentes, toutes traditionnelles qui les avait rendues ainsi, si sages), de milieu moyen (employés - fonctionnaires).

côté garçons: l'un très agité, venu de l'extérieur (envoyé par le CMPP) mais très vite adopté - un autre assez instable. Ce sont les 2 seuls qui posent des problèmes, et en plus pas de problèmes majeurs. Les autres sont très sérieux, très coopérants et par leurs propositions nous font très vite progresser dans l'organisation Coopérative de la classe.

- ma classe de cette année est un CM1 - CM2 - 19 CM1 - 11 CM2 - vous voyez tout de suite la différence $19 + 11 = 30$; 7 de plus, les 25 dépassés, c'est un élément négatif de premier ordre.

. La classe (assez petite) est archipleine. En avant, les tables, disposées en auditorium, en arrière, les ateliers et les surfaces de travail (2) organisées sommairement car nous n'avons qu'un matériel réduit (une planche posée sur 2 tables de classe individuelles, avec sièges attenants, donc très difficiles à déplacer. Tout mouvement dans la classe pose un problème (bruit - matériel bousculé, etc...). Donc, 2^o élément négatif : l'installation matérielle de la classe

. Je n'ai aucun problème avec mon groupe du CM2. Ce sont tous des enfants qui ont un an de retard, donc dans leur 12^o année. Parmi eux, 4 élèves que j'avais déjà l'an dernier dont Mathieu qui m'avait été envoyé par le CMPP. Les 3 autres sont des filles très gentilles qui ont plutôt joué un rôle modérateur dans ce petit groupe. Dans ce groupe de CM2, je n'ai aussi que 2 garçons (Mathieu + un autre très calme; Mathieu, à la faveur d'un climat détérioré, reprenant le rôle perturbateur disparu l'an dernier...mais s'améliore).

. Mais avec le CM1, les problèmes, j'en ai eu et j'en ai encore. Ce sont des enfants venus de classes traditionnelles avec tous les problèmes de comportement d'enfants soumis à la discipline du maître :

+ aucune idée qu'ils peuvent travailler sans le maître. En entrant en classe on attend - en attendant, on chahute. Quand le maître arrive, on croise les bras.

+ aucune idée de la vie de groupe. On travaille pour soi. On a toujours

toujours quelque chose à dire sur le voisin, etc...

+ on n'est sensible qu'à l'autorité du maître. Quand il est là, quand il vous regarde, on ne bronche pas. Quand il est parti (téléphone, etc...), c'est le grand bazar. Et les petits coups en dessous pour ne pas se faire prendre, on n'en parle pas, tellement c'était monnaie courante au début.

Je me pose ces questions qui sont un 3^o élément qui entre en jeu dans la recherche des conditions les plus favorables pour arriver à l'autogestion :

- est-elle plus facile avec les filles qu'avec les garçons ? (c'est dans le groupe où les filles prédominaient que j'ai obtenu les meilleurs résultats).
- dans quelle mesure la notion d'âge intervient-elle ? (les CM2 me semblent plus que les CM1 prêts à y accéder).

Ceci n'étant valable bien sûr qu'à partir d'enfants non préparés dès le CP ou la maternelle

De toutes façons, cette notion d'âge étant intéressante à étudier, avez-vous des exemples concernant des enfants de CP ou maternelle ?

Si je n'ai pas l'impression d'avoir tellement progressé en ce début de 3^o trimestre, je sens quand même un peu d'amélioration : la participation à la vie coopérative est plus grande, le travail un peu plus sérieux.

Je vais essayer pour terminer d'analyser nos attitudes réciproques : celles des enfants et la mienne pour essayer de faire un bilan.

Je vais commencer par la mienne car je crois qu'elle est déterminante pour celle des enfants. Cette tendance vers l'autogestion, c'est moi qui la souhaite. Les enfants, sauf mes 3 filles de l'an dernier, n'en avaient pas la moindre idée. (Mathieu n'aurait pas été fâché d'en revenir au système qu'il avait connu avant d'arriver dans ma classe. En définitive, la vie coopérative est pour lui bien plus contraignante que l'autorité du maître qu'il peut facilement tourner).

Je me suis trouvé dans une situation bien difficile (que je n'avais pas connue l'an dernier, car le contact s'étant établi tout de suite, tout s'était déroulé très normalement); ou bien laisser une relative liberté qui tournait vite à la foire que je ne peux supporter contrairement à certains camarades, ou bien être répressif, ce qui détruirait tout de suite la possibilité à laquelle je tendais d'établir un climat de confiance entre mes élèves et moi. J'ai été souvent amené à me débattre entre ces deux attitudes, ce qui bien sûr n'a pas été un élément permettant un bon climat de classe.

Comment ai-je pourtant essayé d'orienter ma classe vers l'autogestion :

- par l'organisation du travail par la classe (nombreuses discussions, plan de travail, etc...) un point positif : nous recevons une lettre de Carmaux, nous parlant de la verrerie ouvrière d'Albi; un enfant propose de demander si les ouvriers se réunissent comme nous pour organiser leur travail: certains commencent donc à prendre conscience qu'ils peuvent s'organiser eux-mêmes et non seulement d'après la parole du maître.
- par la vie coopérative et le partage des responsabilités
 - . responsables du jour, de la semaine, par roulement (plus de président de coopé) qui proposent les activités de la semaine, du jour, critiquent le travail, la classe et se font critiquer eux-mêmes.
 - . responsables fixes à qui on demande de bien assumer leurs responsabilités dont au départ ils n'avaient pas toujours bien compris le but et l'intérêt. le responsable du jour propose l'emploi du temps, mais jusqu'ici, c'était toujours très fumeux. Hier, Didier propose "j'ai une idée,

on devrait penser à ce qu'on veut faire dans la journée et l'écrire" Toute la classe a accepté. Nous progressons ainsi par étapes. Mais jusqu'ici, c'est ma part qui a été ma plus grande. C'est presque toujours moi qui ai proposé. Ce qui me fait dire que nous progressons un peu, c'est que petit à petit, ce sont les enfants qui proposent. C'est une démarche normale je crois.

J'ai déjà beaucoup écrit, il faudrait bien que j'arrête. Ce qui me semble important pour la conclusion de ce papier c'est, je crois d'arriver à déterminer :

- les conditions favorables et défavorables pour l'acheminement vers l'autogestion. Ne nous leurrions pas, l'acheminement vers l'autogestion ne sera possible que si certaines conditions sont réunies. Il faudra bien se résigner à reconnaître que dans certains cas nous serons obligés de réaliser qu'elle n'est pas possible (cf articles de J. Le Bohec et M. Pélissier in L'EDUCATEUR).
- par quels moyens, par quelles démarches une classe y arrive ou y tend. Et à partir de là, trouver des lignes directrices communes qui nous permettent de définir ce qui est, ce qui n'est pas autogestion (ce que j'ai cru l'être l'an dernier ne l'est peut-être pas, comparé à ce que d'autres ont réalisé).

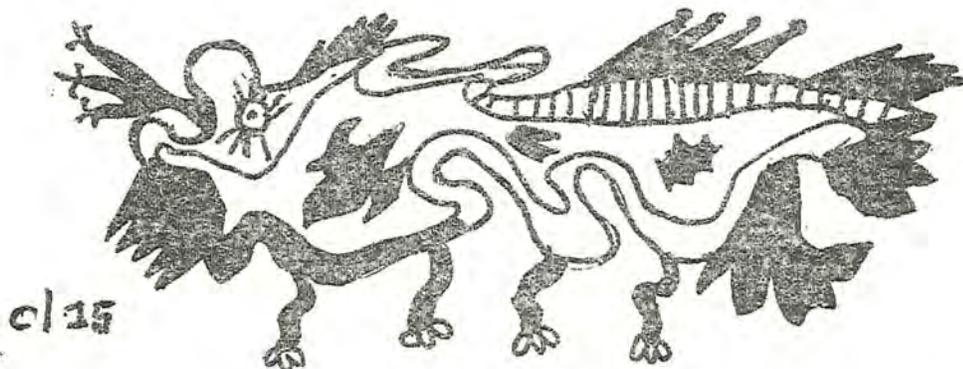
J'ai gardé des notes de l'an dernier, prises au fil des jours, au cours des réunions de coopé. J'ai aussi des compte-rendus de nos réunions rédigés en classe. Pensez-vous qu'ils soient utiles ? Comment les utiliser ?

PS: Deux idées qui me reviennent en tête :

- éléments défavorables dans ma classe cette année: les conflits entre enfants - entre la classe et un nouveau.
- éléments de progrès + le départ, à la rentrée de janvier d'un gosse perturbateur, générateur de conflits, en particulier avec le nouveau;
 - + tout bêtement le graphique hebdomadaire avec notes (TB-B-AB etc..) qui matérialise le visage de chacun dans la classe (conduite, caractère, etc...) et qui a permis de faire prendre à un grand nombre conscience de son comportement et à essayer de l'améliorer.

Vos remarques m'intéressent au plus haut point. A vous lire. Amitiés.

M. JARRY



c/15

CHANTIER "AUTOGESTION"

P. SEYKENS - OUGRÉE - BELGIQUE

À A. JARRY

Après ces quelques réflexions générales il faut bien redescendre dans la classe et l'école.

Je travaille dans une école à 25 classes réparties sur 3 étages (rez de chaussée - 1° et 2° étage). Si on songe qu'il existe en plus une école de filles juxtaposée à la nôtre, je crois qu'il est possible de se faire une idée des dimensions de l'usine.

Pas de pédagogie artisanale chez nous et pourtant il n'y a pas de concertation, même au niveau de la terminologie. Nous travaillons tous isolément à partir du programme que chacun interprète à sa manière.

En fait une tradition existe, une sorte de doctrine immanente fondée sur un souci louable d'économiser les efforts et le temps. Eviter autant que possible les manipulations qui créent le désordre, acquérir une bonne orthographe, avoir des cahiers propres. Il faut aussi avoir de la discipline et ne pas laisser circuler les enfants sans surveillance dans l'école. Le respect du mobilier et des bâtiments.

Je pense que ce sont des considérations banales et probablement assez fréquemment rencontrées.

Mais voilà le vrai problème: c'est que je me retrouve en porte à faux dans ma classe et chez moi lorsque je réfléchis ou que j'agis.

Les enfants sentent que nous travaillons dans la clandestinité, que notre doctrine n'est pas admise et ils n'arrivent pas à opérer la soudure. Pour eux tout ce qui n'est pas défendu est une aubaine et ils s'y lancent avec toute la fougue de celui qui a été frustré.

Lorsque nous disons que le pédagogie Freinet est un esprit il faut bien reconnaître que nous n'y contribuons pas sur beaucoup dans nos casernes.

En classe le matin: mes enfants attendent encore que je donne le branle parce que tout dans leur vie est ordonné impérativement et ce qui ne l'est pas est une fuite, une récréation, un retour aux besoins naturels, aux besoins légitimes, faut-il le dire. Mais je pense toutefois que nous n'avons pas la possibilité dans une telle situation de faire fi de ce qui existe.

Alors je prends les enfants tels qu'ils sont, conditionnés, peu inventifs, bloqués et sous développés même sur le plan des connaissances et j'introduis moi-même les techniques de la libération dans l'ordre que je choisis. D'abord l'entretien familial qui mène au texte libre. Celui-ci je tente de l'exploiter mais je tombe assez vite dans l'individualisation. Oralement je discute avec les enfants sur les fautes à ne plus commettre. Pour ne pas laisser la pagaille s'installer je me suis équipé de bandes de français et de calcul avec un responsable pour distribuer et reclasser les bandes terminées et noter sur un planning.

Cela m'amène à une difficulté de fonctionnement. En effet ces bandes, les enfants aiment y travailler mais la manière de les comprendre par eux est traditionnelle, liée à la copie sans réflexion. C'est un écueil important.

Heureusement il y a la correspondance et je conseille dans les lettres de parler de ce qu'ils font dans les bandes.

Il faut beaucoup apporter; je me rends compte que je suis loin de mon atti-

tude dans la classe de perfectionnement mais les pressions institutionnelles sont fortes, des parents réclament parce que je ne fais pas de systématisations de leçons.

Avec les histoires chiffrées ce qui compte ce sont les situations. Celles-ci quoique peu nombreuses sont menées assez loin mais pas dans le sens des manuels. Heureusement il y a les bandes pour sauver la face.

Chaque fois que les enfants ont une situation de calcul on l'exploite ce qui leur donne la sensation de mener la classe. De plus cette année j'ai une correspondante uniquement pour le calcul, ce qui amène des pistes nouvelles, des rebondissements dans la classe et dans l'étude du milieu. Des recherches et enquêtes sont nées ainsi.

Le plan de travail a été rendu nécessaire. Il n'est pas encore un instrument de projection dans le futur mais j'espère y arriver. Les enfants sont encore bien jeunes et pour eux l'autogestion est encore une exigence trop forte pour leurs besoins personnels de mouvement, d'évasion, de jeu etc...

Il ne faut pas non plus imposer l'autogestion. Elle deviendra petit à petit une nécessité car avec le Texte Libre est venu le Journal, avec lui les responsables de la presse, de la casse, de la linogravure, du limographe.

Au début il y a eu engouement puis un découragement. J'ai alors adopté le système décrit par Bernard Gosselin que j'ai préalablement proposé à la réunion qui se tient toutes les fins de semaine. Chacun dans ce système choisit le texte qu'il veut mettre dans le journal, il choisit le support, l'illustration et le copain qui réalisera le travail avec lui.

Le premier mois de classe l'imprimerie n'a guère fonctionné. J'ai essayé alors de la mettre en service en permanence, cela a foiré et j'ai dû la faire fonctionner en même temps que les autres ateliers l'après-midi exclusivement.

Depuis les après-midi nous fonctionnons en ateliers dont la liste suit:

• Presse	• Peinture	• Limographe	• mesures { poids capacités longueurs
• soudure étain	• Pyrogravure	• Recherche album	
• théâtre	• Polycopie	• Responsabilité ordre	
• Livret math.	• Magnétophone	• expériences	• graphigum
• bande { calcul math.	• Lecture { BTJ revue scolaire	• casse imprimerie { 1 2	
• musique			

Au début je laissais choisir librement et je notais en regard des noms les ateliers choisis. 1/4 h avant la fin de la journée nous arrêtons les ateliers et l'on présente les travaux que l'on évalue; mais les enfants n'aiment pas écouter les autres parler de leur travail - pas encore - c'est cependant un excellent exercice de langage pour celui qui présente.

Nous sommes ainsi pris de court pour noter au journal de classe le travail du lendemain mais cela a eu l'avantage d'introduire par mes soins ce que j'appelle le devoir libre.

Depuis les enfants viennent à l'école avec des textes libres, des poésies à réciter, des blagues à raconter, des histoires chiffrées, des dessins, des compte-rendu d'expériences, des textes préparés en lecture. Cela désoriente les parents mais les enfants aiment choisir et noter librement ce qu'ils vont faire.

Le livre de vie est né ainsi. Le matin je recueille les brouillons de Textes Libres et je les rends. Pour permettre aux enfants de mettre au net ces productions il a fallu ménager des séances de travail individualisé. Pour permettre à chacun d'y participer nous avons été amenés à diminuer les moments collectifs

Libres et je les rends.

Pour permettre aux enfants de mettre au net ces productions il a fallu ménager des séances de travail individualisé.

Pour permettre à chacun d'y participer, nous avons été amenés à diminuer les moments collectifs au maximum

Actuellement nous ne faisons collectivement que les exercices d'exploitation des histoires chiffrées, les chasses aux mots dans le livre de vie pour le cahier de trouvailles grammaticales et pour la notation au cahier de calcul des "informations" qui débouchent dans le programme.

Les lettres aux corres. sont lues individuellement et écrites individuellement bien sûr...Les enfants passent près de moi et pendant ce temps on peut écouter ou continuer un travail.

Actuellement mes gaillards ont la possibilité lors de ces moments de lire dans une B.T., de travailler à une bande, de progresser dans leurs recherches s'ils en ont en cours, de composer un Texte Libre ou une Histoire Chiffrée, de mettre leur livre de vie en ordre.

Ces petits moments de choix, si on les accumule, finissent par introduire un champ de décision qui s'impose par le fait d'une certaine organisation.

Je persiste à croire que nous devons rester maître de cette évolution et même doser son évolution sinon étant donné l'environnement inadéquat ce serait la pagaille ce que j'évite à tout prix.

A noter encore pour finir aujourd'hui que si l'on accepte tout avec bienveillance la qualité tombe vite à un niveau assez bas. Une exigence doit être maintenue.

En résumé même si de coeur nous voulons réaliser l'îlot de joie et de liberté il convient de rester lucide et conscient des limites de l'institution et de nos propres limites.



ESSAI D'INFORMATION SEXUELLE :
 DANS UNE SES AU CES DE LA TROCARDIERE
 44400 - REZE

Le jeudi après-midi, les groupes classes de la SES éclatent en différents clubs. Chacun des adultes a proposé une activité : broderie, poterie, pâtisserie, nature, sports, bricolage et les adolescents se regroupent suivant leurs goûts. On opère un changement tous les trimestres.

Au premier trimestre j'avais proposé l'atelier-journal, tirage d'informations et de textes pour la SES et pour l'extérieur. J'avais 8 élèves, tous motivés pour cette activité. Quand le journal fut prêt, les problèmes sont apparus: Diffusion-vente. 2 ou 3 exemplaires seulement ont été vendus avant Noël ("vendus" car il fallait bien récupérer les frais). Quelques autres début janvier. En tout une dizaine sur 90 malgré la publicité faite !

Alors au moment de reformer les clubs nous avons pensé que le club-journal ne répondait peut-être pas à une demande des élèves - et comme j'avais remarqué que la quasi totalité des membres de la 1^o équipe s'étaient inscrits au club-journal pour s'exprimer (dessins, monotypes, textes, etc...) je proposai un club-expression (qui aurait pu à la rigueur déboucher sur un tirage).

Alors là, surprise, 1 demande sur 90 élèves. Est-ce le terme mal compris ?

Par contre les clubs broderie et poterie surchargés. On les allège en ma faveur!

Je me retrouve danc avec 9 filles de 15 ans, toutes évincées du club qu'elles avaient demandé. Je me dis qu'il risque d'y avoir des phénomènes d'opposition si je leur impose "l'expression" (obliger les gens à s'exprimer -quelle dérision !)

Alors je leur demande de faire elles mêmes des propositions. Je note :

LÈRE

- correspondance

- tricot - crochet

RÈU-

- vannerie

- promenades

- danse - mime - théâtre

- dactylographie

NION

J'en fais une moi aussi : "Puisque vous êtes toutes du même âge, que vous quittez l'école à la fin de l'année, ou l'an prochain, nous pourrions nous intéresser à votre avenir de femme et aborder les questions qui vous préoccupent quand vous pensez à votre avenir."

L'une d'elles propose l'appellation "VIE FEMININE" que j'écris à la suite des autres propositions. Je propose encore - décoration de la SES
 - sport féminin.

On passe au vote:

- 2 filles désirent faire de la correspondance
- toutes les autres demandent "vie féminine" (Il est à noter que les préoccupations des 2 filles qui ont choisi "correspondance" ne sont pas tellement éloignées de celles des autres puisqu'elles demandent un correspondant de 18 ans, beau, sportif, etc...).

Pourquoi ma proposition ?

Je connais un peu ces filles. Aucune d'elles n'est mon élève cette année (puisque je suis chargée de la 6^o) mais j'ai en certaines d'entre elles, les années précédentes.

Nous avons l'habitude, comme chaque année dans ma classe, de discuter fran-

chement et directement de tout ce qui nous intéressait. Les problèmes de la femme avaient été abordés de la même façon.

Il me semblait important de continuer l'information car on parlait beaucoup du comportement de ces filles, de leurs préoccupations, de leurs loisirs et des dangers qu'elles couraient.

Nous avons formé 5 petits groupes, qui ont posé des questions, pouvant être classées en :

Questions sexuelles :

- comment devient-on enceinte ?
- que faut-il faire quand on est fille-mère ?
- pourquoi quand on n'est pas mariée on a peur du garçon ?
- pourquoi quand on n'est pas mariée on ne peut pas faire ce qu'on veut en amour ?
- pourquoi certains garçons mettent enceinte une fille et la laissent ?
- pourquoi certains parents exigent-ils un âge pour sortir avec un garçon ?
- quand on n'a pas eu de rapports avec un garçon on ne peut pas être enceinte ?

Questions de puériculture :

- la crèche
- où apprendre à élever un bébé ?

Questions professionnelles :

- pourquoi nous ne pouvons pas faire certains métiers de garçons ?
- est-ce difficile d'être infirmière, quel diplôme faut-il avoir ?
- quelles sont les possibilités d'une jeune fille comme nous d'avoir un métier sans diplôme ni examen ?
- est-ce plus difficile de trouver un métier pour une fille ou pour un garçon ?

Sur les 5 groupes :

- 2 n'ont posé que des questions sexuelles
- 1 n'a posé que des questions sexuelles et de puériculture
- 1 n'a posé que des questions professionnelles
- 1 a posé une question professionnelle et des questions sexuelles.

Le problème sexuel semble donc intéresser au premier chef la majorité des groupes.

Je demande alors par quelle série de questions nous allons commencer. Tout le monde est d'accord pour aborder d'abord les questions sexuelles.

Nous discutons un peu de la façon de les aborder. Les filles demandent des livres, des revues, des images. Elles pensent que dans un premier temps on resterait entre nous mais qu'après on pourrait peut-être inviter un médecin (femme surtout disent-elles)

Sexe et médecine apparaissent très liés dans leur esprit et la peur de l'un et de l'autre.

2ÈME RÉUNION : Quelques filles, avaient, au cours de la semaine, apporté des documents. J'ai préparé des livres, des diapositives.

Je demande si on commence par discuter ou par regarder les documents. Elles veulent discuter et d'emblée me questionnent, moi, sur mes premières expériences sexuelles - mes flirts

- mon mariage
- avais-je eu des rapports avant ?
- avais-je peur
- est-ce que je connais d'autres hommes que mon mari ?

- est-ce que je connais d'autres hommes que mon mari ?

Je réponds sans gêne., puis, à leur demande j'explique le processus de l'acte sexuel, d'une façon très "objective"...J'ai dû quand même teinter de tendresse puisqu'elles s'étonnent que les prostituées puissent faire l'amour avec des inconnus.

Discussion assez longue là-dessus.

Puis on revient au mariage. Le lit (symbole ?) on parle des lits jumaux... etc...à ce moment là L et Y, parties dans une autre salle écrire à leurs correspondants se joignent à nous et la discussion prend une autre tournure.

L. attaque: oui pour les lits jumaux car mon mari ne me touchera pas etc... il pourra m'embrasser et rien de plus.

V. explique: ça ne pourra pas s'arrêter là.

L. exprime son dégoût, sa peur, - dit qu'elle embrasse les garçons mais qu'elle trouve ça dégoûtant (je crois qu'elle joue un rôle...).

D. raconte que dans un an elle sera mariée, parle de son "futur" avec une indifférence, une soumission effrayantes.

A la fin de la réunion, presque toutes ont adopté l'attitude de L. : répugnance (qui cache leur attirance ?). Je me sens désarmée.

N. et M. n'ont pas parlé du tout.

L. et Y. ont monopolisé la parole un certain temps et ont changé le cours (très excitées et s'exprimant illogiquement).

Les autres, calmes, et cherchant à faire progresser la discussion.

J'ai peut-être eu tort de ne pas autoritairement donner les documents à regarder et faire écrire les questions qu'ils suscitaient.

L'expression aurait peut-être été meilleure. Elles, s'engageant plus, moi, parlant moins.

3ÈME RÉUNION : Cette fois d'emblée, on démarre par la consultation des documents (étalés sur une table). Au préalable je leur ai demandé ce qu'elles pensaient de la réunion précédente.

Elles se déclarent satisfaites, affirment qu'elles ont appris des choses, regrettant néanmoins que N. et M. n'aient pas parlé et que L. et Y. aient interrompu la discussion.

Elles ont choisi cette fois-ci de se documenter un peu par elles mêmes, puis de discuter ensemble.

Pendant plus d'une heure, elles feuilletent les livres, regardent les diapositives à la visionneuse et notent leurs questions :

- aide de l'état aux "filles-mères" (elles ne disent presque jamais mères célibataires).
- stérilité de la femme.
- stérilité de l'homme - les oreillons.
- rapports pendant et après la grossesse.
- les prématurés.
- âge de l'amour ?
- faut-il dire à son fiancé ce qu'on a connu avant lui ?
- les règles.
- forme des hanches et accouchement.
- des forceps, qu'est-ce que c'est ?
- qu'est-ce que c'est qu'une fausse couche ?
- qu'est-ce que c'est que la ménopause ?

- pourquoi met-on un bracelet au poignet des bébés ?
- pourquoi les femmes enceintes font-elles de la gymnastique ?
- peut-on accoucher à 10 mois ?
- les femmes enceintes peuvent-elles fumer, boire ?
- faut-il manger beaucoup ?
- combien de fois faut-il voir le docteur ?
- la femme souffre-t-elle en accouchant ?
- peut-on bouger beaucoup le nouveau-né ?
- peut-on se laver tous les jours ?
- quel poids doit avoir le bébé à la naissance ?

Niveau différent des questions. Certaines questions sont posées pour la 3° ou 4° fois (il y a de nouvelles "recrues" dans le groupe et puis on a besoin de renforcer les connaissances !).

Des questions étaient restées en suspens, au cours des séances précédentes. Je propose de les passer en revue. L'acte sexuel semble assez connu maintenant pour ne plus susciter de questions immédiates bien que ...

On aborde le problème de la fécondation mais très vite je m'aperçois que les 2 questions précédemment notées : - comment devient-on enceinte
- quand on n'a pas eu de rapports...

sont en réalité des formulations de la question de la non-fécondation. La pilule est vite sur le tapis... Informations réciproques. Je rectifie certaines erreurs et j'informe sur d'autres moyens (dont elles ont déjà entendu parler) le diaphragme, le condom.

J'insiste (peut-être trop?) sur la nécessité d'une information sérieuse là-dessus. C'est sans doute là que nous aurons besoin de l'aide extérieure, mais pour la séance prochaine, elles souhaitent rester encore entre elles.

M.Y. nous lit un paragraphe extrait de "La vérité sur l'amour" où il est question d'homosexualité. On me demande des explications. Explications très bien acceptées, pas de réactions d'étonnement ni de désapprobation.

La réunion se termine là-dessus; bien des questions restent en suspens. De quoi discuter pendant 4 ou 5 séances encore ?

Cette dernière séance : beaucoup mieux à mon avis sur le plan de la communication et de la confrontation. Elles disent qu'elles se sentent avancer...

4ÈME RÉUNION : Une stagiaire en visite dans ma classe se joint à nous. Je la connais très bien et les filles au départ ne semblaient pas gênées.

On classe ensemble la liste des questions restées en suspens. Elles concernent :

- l'hygiène de la femme enceinte.
- le nouveau-né.
- l'amour - la liberté.
- les anomalies.
- l'accouchement.

Nous commençons par cette dernière. On nous demande:

- qu'est-ce que les forceps
- la forme des hanches et la facilité de l'accouchement.
- l'accouchement sans douleur.
- l'accouchement sous anesthésie.
- l'accouchement sans préparation.

La stagiaire et moi répondons séparément suivant nos propres expériences. Des questions sont posées sans aucune crainte.

Quand nous passons à la question "amour liberté" c'est beaucoup plus difficile.

Les filles qui avaient posé cette question et qui étaient fortement préoccupées par elle ont quitté le groupe, sont parties en stage. Les autres expriment leur "désir de sortir" avec des garçons mais n'ont pas la révolte de L.B...

La stagiaire qui prépare un mémoire sur les relations parents-adolescents les questionne. En général, elles constatent leur manque de liberté par rapport aux garçons du même âge; souhaiteraient des contacts avec des jeunes mais expliquent l'attitude des parents (ils ont peur qu'on fasse des bêtises, qu'on ait un enfant, etc?..) et acceptent. Il est à remarquer que la télé semble représenter une compensation : on ne sort pas mais on a le droit de regarder la télé.

Je m'attendais à plus de contestation. Elles n'ont sûrement pas encore les demandes de L.

D. qui se dit fiancée explique les rapports avec ses parents, la confiance qu'ils ont dans le fiancé parce qu'il est plus âgé et le transfert de tutelle qui s'est exercé.

Les autres s'étonnent que le fiancé ne demande pas plus à D. qu'un baiser de temps en temps. D. explique leur jalousie mutuelle. Tout cela me paraît très déformé, très artificiel mais il est difficile de répondre sans influencer...

L'impression que nous sommes dans une impasse...qu'il n'y a plus tellement de demande dans ce domaine...que l'on pourrait marquer une pause. A. demande l'aide d'un médecin pour la prochaine fois. Elle nous parlerait du nouveau-né, de l'hygiène de la femme enceinte.....Tout le monde est d'accord.

V. avait parlé au début de la réunion de sa tante chez qui on avait fait une ligature des trompes. On se promet de questionner le médecin là-dessus.

5ÈME RÉUNION : Le médecin (une femme) arrive dès le début de la réunion et nous explique avec dessins à l'appui ce qu'est une ligature des trompes, qu'il y a soit ligature des trompes (et les risques que cela présente) soit section des trompes.

On revient aux autres moyens anti-conceptionnels déjà évoqués, aux possibilités et aux inconvénients de chacun d'eux.

Puis on questionne le médecin sur les fausses couches et automatiquement on en vient à parler d'avortement, le tout sur un ton très neutre de part et d'autre.

Nous avons prévu des demandes au médecin, des précisions sur l'hygiène de la femme enceinte. Après des questions sur les fausses couches, on y vient naturellement.

Mais le temps nous manque ensuite pour parler des anomalies et du nouveau-né.

Le problème des prématurés les inquiète. Nous en parlons un peu et nous nous proposons de demander à visiter la maternité de Nantes et le centre des prématurés.

D'ici là, nous essayerons de liquider le reste des questions ; stérilité, la ménopause et d'interviewer une puéricultrice, une sage-femme, etc...

Le bilan de cette dernière réunion est positif. Le médecin a apprécié l'aisance et la qualité des questions. Les filles se sont exprimées très clairement.

On peut constater au cours des séances :

- une amélioration de la communication et de l'expression : au début il fallait l'intermédiaire de l'écriture, ensuite la spontanéité est allée en grandissant.
- une objectivisation des questions : au début j'ai été très souvent mise en cause et les filles réagissaient de façon très épidermique. Par la suite les questions ont été très objectives.

Peut-on parler de progrès ?

Je regrette quant à moi qu'elles n'aient pas davantage parlé d'elles et de leurs problèmes présents.

On peut l'expliquer par le côté un peu artificiel de ces rencontres trop précises dans le temps hors d'un contexte affectif plus serré.

Toutes les questions biologiques ont été soulevées et perçues, je pense, avec justesse.

Nous n'avons fait qu'évoquer les questions psychologiques mais j'espère que l'ambiance n'était pas trop "scientifique" et que sous chacune de nos explications, on pouvait sentir la trame affective.

Nos préoccupations semblent se déplacer maintenant vers d'autres pôles : les enfants, la diététique, etc... il est probable que les futures discussions consacrées à d'autres problèmes auront des déviations vers le domaine sexuel.

On n'a jamais fini de questionner et de confronter.

M. GABARET

32 + 2 TRENTE DEUX PLUS DEUX !

Nous n'avons qu'un an d'ancienneté dans l'enfance inadaptée, René en 6° SES et moi dans un perfectionnement de village. Au début de cette seconde année, je suis venue à la SES où nous avons projeté, avant d'être sûrs de ma nomination, de travailler à deux, regroupant 6° et 5°.

Cela nous a été facilité par l'aide matérielle que nous a apporté notre Responsable qui a mis l'inspecteur devant le fait accompli avant qu'il l'apprenne "par hasard", sans lui en demander l'autorisation, chose qu'il aurait pu refuser. Ceci dit, nous ne sommes pas à l'abri de sa volonté de reséparer les deux classes.

Donc, à la rentrée, 16 enfants de 5° qui étaient avec René l'an dernier plus 16 nouveaux en 6°.

32 gosses et 2 maîtres dans la même salle pour les moments collectifs (organisation des 1/2 journées, communications...), salle que l'on a appelée "d'études" puisqu'il n'y a aucun atelier, mais du matériel pour le travail écrit : fiches, bandes, livres, cahiers, documents...

Dans la seconde salle que nous avons récupérée du fait du regroupement des classes, les ateliers : tirage du journal, peinture, constructions, sciences et quelques tables pour ceux qui ont un travail écrit à y faire. C'est là aussi que nous faisons le Conseil chaque semaine.

Avant de nous lancer dans cette expérience très nouvelle pour nous (nous n'avions pour nous que nos réflexions intellectuelles et notre volonté de travailler à deux), nous nous sommes fixés un premier objectif : la vie du groupe-classe. On sentait qu'il allait être difficile de mettre ces 32 enfants avec 2 maîtres, surtout avec 2 maîtres.

Les réactions ont été différentes, suivant que c'était des 6° ou des 5°. Les plus jeunes n'ont pas paru tellement désorientés par la communauté, ni par notre présence à tous les 2. Les réactions sont venues des autres. Ils avaient redemandé à instaurer, dès le début, le Conseil, leurs systèmes de progression personnelle, les institutions de leur vie en communauté. Devant l'avalanche des propositions en un mois, les nouveaux n'avaient rien à opposer ni à apporter et ils ont accepté. Tant et si bien accepté qu'au bout de 2 mois, les 6° tenaient davantage aux propositions que ceux qui les avaient faites.

On a eu l'impression qu'ils se sentaient dépossédés, perdus, ne se retrouvant plus entre eux comme l'an dernier. Il nous a semblé aussi qu'ils "démissionnaient", et que ça ne les intéressait plus de prolonger la vie coopérative, qu'ils avaient pleinement vécue avec René, dans ces conditions-là.

Vers la mi-novembre, au moment où le groupe était "en crise", où les discussions n'aboutissaient pas, où les responsables n'avaient plus de raison d'être (apparemment), où le matériel était gaspillé, un grou-

pe d'anciens et 2 ou 3 nouveaux (une douzaine en tout), ont demandé à avoir un maître qui fasse des leçons et donne des devoirs.

Ils ont eu le choix entre René et moi. Ils ont choisi l'homme.

La crise éclatait; l'angoisse se formulait; la collectivité était rejetée par les anxieux, les plus "déboussolés".

Ils se sont isolés dans une troisième salle et moi, j'ai continué avec les autres.

Il va sans dire que ce que demandaient les enfants à René allait à l'encontre de ce que nous voulions, mais l'essentiel pour lui, je crois, a été de ne pas se prendre au jeu du mauvais côté du maître traditionnel. Ce que réclamaient ces enfants, c'était du travail écrit, des choses à apprendre, une prise en charge totale par le maître; ça a été l'occasion pour ces quelques uns de voir qu'à travers des situations simples, il y avait de la place pour la recherche - de toutes façons, je crois que ça aurait été très difficile à René d'étouffer toutes les questions qui se posaient, sous prétexte qu'il devait être traditionnel.

Il n'en reste pas moins que les deux groupes ainsi séparés se préoccupaient fort de ce que pouvait bien faire l'autre et une semaine après, le groupe séparatiste a demandé à assister au Conseil pour faire des propositions d'organisation du travail en matière de connaissances scolaires.

Le groupe s'est reformé, avec ses heurts, ses critiques, ses oppositions de personnes, ses rejets de leaders et ses peurs de caïds, mais avec une décision importante du Conseil: "un jour on fait du calcul, un jour on fait du français" (fiches, bandes, recherches ou leçons avec un maître).

Les acquisitions scolaires devaient donc être notre gros morceau à Noël, puisqu'il ne fallait pas traîner à les mettre en place.

Ce que nous voulions, c'était partir de leurs propositions: bâtir des progressions par un système de couleurs (du blanc - niveau CP - au marron - CM -, en passant par le jaune, l'orange, le vert et le bleu). Si bien qu'un enfant peut être bleu en opérations, vert en grammaire, blanc en conjugaison... (°)

Je pense que cette angoisse "de ne pas savoir", vient du fait que les enfants parlent entre eux et qu'ils savent que dans un ou deux ans, il leur sera demandé un certain acquis pour l'atelier.

Je disais donc que cette demande du groupe devait être notre plus gros travail, matériellement parlant. Nous ne voulions pas anéantir les recherches libres, les créations, la prise en charge personnelle, la vie du groupe et notre disponibilité. Il nous a donc fallu tenir compte de tous ces paramètres quand on s'est penché sur toutes les solutions possibles.

- Le plan de travail, nous l'établissons collectivement à 8 h pour la matinée, à 11 h pour l'après-midi. Chacun dit ce qu'il va faire à tout le groupe et nous le notons, nous, sur une fiche individuelle, qui va de pair avec une fiche d'observations continues que nous tenons pour chacun d'entre eux.

- Pour le travail autocorrectif, chacun a 5 progressions personnelles (opérations, problèmes, orthographe, grammaire et conjugaison) qu'il choisit de faire suivant que c'est une journée à dominante français ou calcul. Pour cela, nous avons remanié le fichier de problèmes CE que nous avons reprogrammé en fonction du niveau des enfants, et nous nous servons de bouquins de français, dans lesquels nous avons puisé des exercices type. Quant aux bandes de français seulement, nous ne nous en servons que très peu; nous les avons mises sous fiches perforées, ce qui nous permet de donner un exercice adapté à la difficulté rencontrée immédiatement.

Sur la progression de chaque enfant, il y a les difficultés à connaître pour son niveau et les références aux livres ou aux fiches.

Par ce système que nous rodons actuellement, les enfants sont en partie autonomes, ce qui nous libère pour suivre de plus près ceux qui nous sollicitent.

- Pour les recherches, si un enfant ou un groupe le désire, l'un de nous deux l'aide dans une recherche, soit de math. soit de français.

- Les créations artistiques ou écrites n'ont pas de moment privilégié du fait que nous sommes deux à répondre aux demandes. Il arrive qu'ils nous appellent pour une peinture ou une mise en page du journal à n'importe quel moment de la journée, ou qu'ils nous demandent de rester avec eux pendant que les autres sortent ou vont en sport tout seuls.

oooo°oooo

Quant aux résultats de toutes ces tentatives de prise en charge, tant sur le plan de l'individu que sur le plan de son travail, nous ne pouvons faire que des constats pour l'instant, des comptes-rendus au jour le jour.

Je crois que ce que nous pouvons raconter de notre expérience actuellement, n'a d'intérêt que tout autant qu'on puisse retransmettre la vie qu'il y a quand on travaille ainsi, les discussions que l'on peut avoir après la classe, les préparations que l'on peut faire pour que ça ne rate pas. Parler de tout ça n'aura de valeur aussi qu'au bout de un, deux ans.

Mais en attendant, nous sommes prêts à en rediscuter avec les camarades intéressés, ne serait-ce que pour parler de cet enthousiasme qu'on a quand on travaille à 2, constamment, pour toutes les disciplines, et à n'importe quel moment de la vie de la classe.

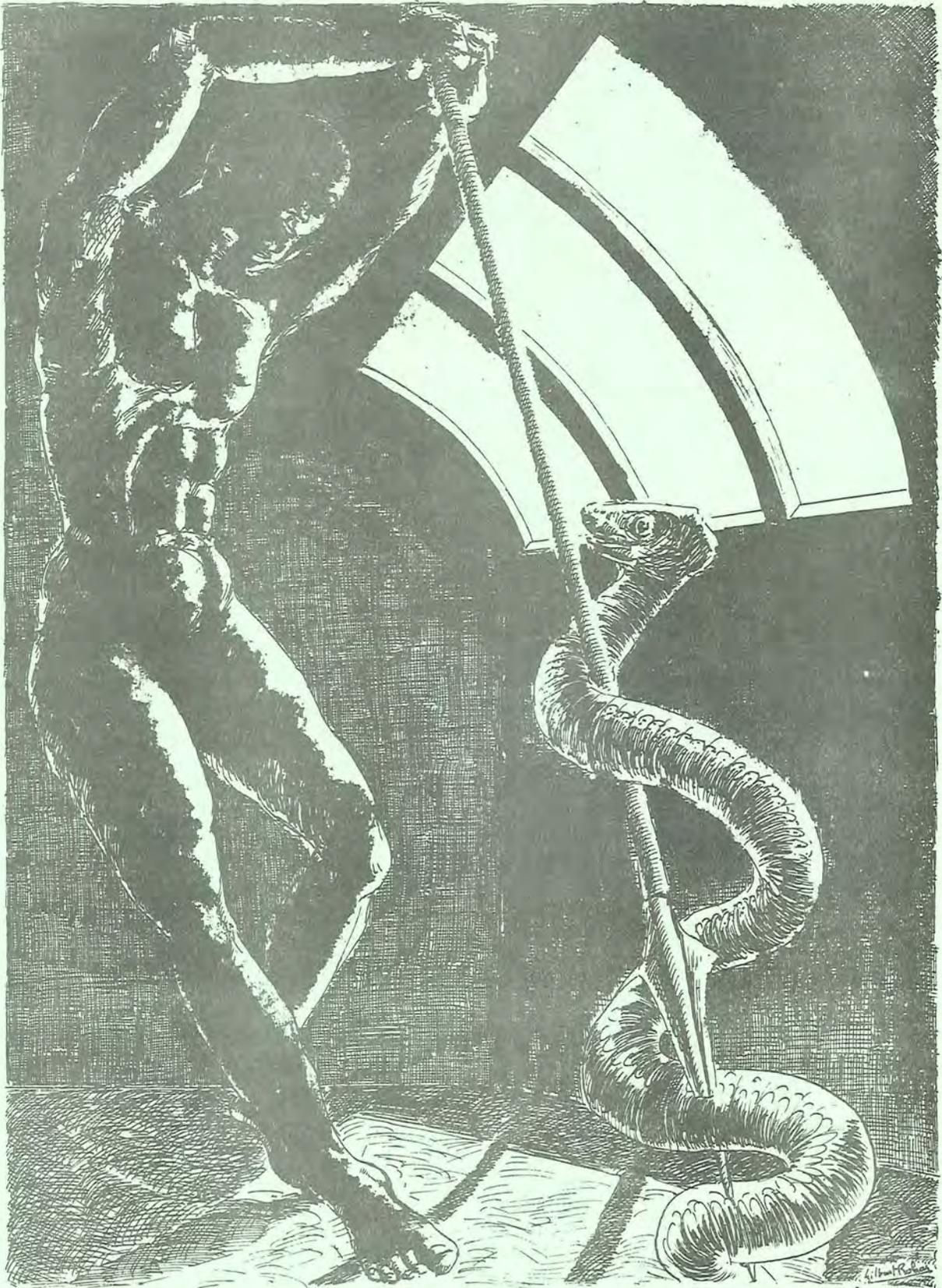
Ce dont il serait aussi intéressant de discuter, c'est des réactions, de l'attitude de l'un, observée par l'autre qui le dit et qui font qu'on se découvre pédagogue avec ses domaines préférés, ses envies, ses excès et ses projections....

Ecrivez moi :.....)

Geneviève LAFFITTE,
 "Au flanc du coteau" N° 30
 Maraussan,
 34370 CAZOULS-les-BEZIERS







croquis de Gilbert ROHAN

PETITS ENFANTS AU CORPS D'EBENE

Sous le faix du soleil d'Afrique
Mille petits enfants noirs
Mendient sur la place du grand marché.

Vous que j'ai vu grouiller
Comme des mouches assoiffées de chair,
A la sortie des magasins climatisés
Où le blanc, le fonctionnaire
Crachaient dans vos mains souillées;
Toi le dernier grain du chapelet de prière,
Toi le gosse difforme, le lèpreux
Traînant des moignons sanglants
Usés par la patine des étés brûlants
Sur de lourds sabots rognés,
Il n'y a pas eu un geste d'amitié, un sourire.
Et pour toi

Petite marchande de poissons qui vends ton corps
Pour le prix d'une poignée d'arachides,
Il n'y a eu que le mépris, le plaisir d'un instant.
Petit enfant aveugle au ventre ballonné par la faim,
Le marabout t'a ordonné de faire l'aumône
Et d'être poli avec le nassara(1),
Mais pourquoi la guêpe-chameau, les tiques et les moustiques
Souillent la fange de ton visage ?

Petits enfants au corps d'ébène
Je me souviendrai de vos plaies purulentes,
De vos souffrances quotidiennes,
De vos chants mélancoliques.
Bientôt le vent nourricier du fleuve
Reconnaîtra les gamins du ciel
Au détour de la piste hérissée de crams-crams(2).

Petits enfants au corps d'ébène
Mon cœur se fait lourd,
Petits enfants qui portez l'espérance du monde
Je vous dédie ce poème.

Gérard FERRAND
(Niamey, le 15 juillet 1969)

(1) européen

(2) graminées dont les épines acérées s'accrochent sournoisement à la peau.



UN BREF SURVOL

Gérard FERRAND

DU "TRESOR" ORAL NIGERIEEN

Il n'est pas de mois où des auteurs africains dénoncent la carence des moyens mis à la disposition des états pour consigner par écrit les traditions orales (contes, légendes, poèmes, devinettes, proverbes...) car les "porteurs" disparaissent les uns après les autres. Il devient donc très urgent de les recueillir avant qu'il ne soit trop tard.

Les comptines et devinettes proposées ci-dessous (1) ne donneront qu'un bref aperçu du trésor oral que renferme l'Afrique.

Bien que ces comptines, diffusées par la Télévision Scolaire du Niger pendant la période de maintenance, ne constituent pas en réalité une partie du répertoire de la littérature orale traditionnelle - car elles ont été conçues par les réalisateurs nigériens et français de la T.V.S.N. à propos de l'émission de jeux Am-Tram-Gram (langage deuxième année) - elles restent dans la ligne de la CREATION ORALE nigérienne, et ne manquent pas de charme.

A R A I G N E E*araignée noire**il va pleuvoir**araignée rouge**personne ne bouge**araignée blanche**c'est bientôt dimanche**araignée bleue**allumez le feu.**qu'est-ce qui va**avec grenier**avec panier**et jardinier ?**c'est l'araignée**bravo**vous avez gagné.*C A I M A N*caïman caïman**tu pars en voyage**mais tu n'as pas de bagages**c'est dommage.**c'est la caïman**qui mange du piment**qui n'est pas content**et qui perd son temps.*H A C H E*hache à qui**hache en quoi**hache en fer**hache en bois.**une hache toc toc**coupait du bois toc toc**toute la journée toc toc**elle s'est cassée toc toc.*O M B R E*l'ombre du pirogier**tout au fond du fleuve**est tombée.**un gros caïman**l'a prise dans ses dents**un gros caïman**l'a prise dans ses dents.**l'ombre du pirogier**le gros caïman**l'a mangée.*

S E R P E N T

<i>un grand serpent</i>	<i>mais l'araignée</i>
<i>trop gourmand</i>	<i>a piqué</i>
<i>veut manger</i>	<i>le bout d'son nez.</i>
<i>une araignée</i>	

En Afrique, la devinette est un jeu littéraire ayant pris une grande ampleur sur ce continent, surtout chez les jeunes. A la veillée, ceux-ci s'amuse à poser des devinettes aux personnes présentes.

araignée *un tisserand qui ne s'arrête jamais de tisser.*

grenouille *quelque chose qui n'a pas de patte étant petite, mais qui en porte quatre à l'âge adulte.*

mouche *qui mange avec le roi sans être invité ?*

scorpion *il est petit et léger, mais la main ne peut pas le porter.*

serpent *en me promenant dans la brousse, j'ai trouvé un joli collier, mais je n'ai pas essayé de le ramasser.*

la hache et l'arbre *un garçon et un homme luttent; c'est le garçon qui gagne.*

oreille *elle regarde à droite, elle regarde à gauche, mais ne voit jamais sa soeur.*

tomate *elle est dans le jardin du village, elle est verte, mais ses enfants sont rouges.*

nénuphar *j'ai un bâton qui porte toujours un chapeau dont l'extérieur est vert et l'intérieur blanc et jaune.*

Ces comptines et devinettes ne pourraient-elles pas être utilisées dans nos classes de perfectionnement de petits ? Elles constitueraient le départ de nombreuses activités (lecture, vocabulaire, jeux, chant, poésie, créations...)

BIBLIOGRAPHIE sommaire concernant le Niger :

- L'aventure d'Albarka de Boubou Hama et Andrée Clair (Julliard)
- Le Niger indépendant d'Andrée Clair (Istra)
- Le voyage d'Oumarou, d'Andrée Clair (Armand Colin-Bourrelrier)
- Anthologie de la poésie nigérienne de Gérard Ferrand (CIPAF ou chez l'auteur, 1, rue Balzac, 37270 MONTLOUIS - 12,00 F)
- et une quinzaine de livres d'histoire de BOUBOU Hama, président de l'Assemblée Nationale du Niger parus chez Présence Africaine.

(1) in "Tobeï", recueil de contes, légendes, devinettes, proverbes, comptines du Niger. A paraître prochainement.

VIE
DE LA
COMMISSION

ACTUALITES



jean-jacques

DANS NOTRE COURRIER :

- . Lassitude,
- . Enthousiasme,
- . Encouragements, se côtoient.

Nous ne pouvons tout citer, mais, sachez, une fois de plus:

- que vos lettres sont les bienvenues et sont lues attentivement,
- que nous souhaitons recevoir vos observations, vos critiques,
- que CHANTIERS ne peut exister sans votre collaboration. ..Après lecture de ce numéro, n'hésitez pas à écrire à P. VERNET

(A) LASSITUDE: triste bilan.

J'ai une heure de libre, et envie de soulager mon feia, ...
Il faut bien faire un peu de nettoyage.

Je suis totalement découragé.

Au début on y croit; puis le temps passe et les événements se succèdent. Rien ne s'améliore bien au contraire.

Les réunions de groupe tournent en rond. L'autogestion est un leurre au niveau même des adultes, personne ne prend de responsabilités, on tourne en rond, et sous le prétexte de "non directivité" on se quitte sans avoir rien fait. Les anciens se sentent revus et ont "papoté"; les nouveaux n'ont rien trouvé de ce qu'ils attendaient; en y va deux ou trois fois et puis on lâche.

Les gosses nous arrivent trop tard, complètement abrutis, conditionnés, sclérosés et il faut un temps fou pour obtenir une lueur. Il faudrait pouvoir "perdre du temps" mais l'administration est là, qui vous talonne, et parle grammaire, conjugaison, exercices écrits systématiques (il faut laisser une trace visible de ce que vous faites)... et on retombe dans le traditionnel dans toute son horreur. Pas de matériel, un recrutement absurde

Dans la même ville trois classes uniques à deux cents mètres les unes des autres, dans trois groupes scolaires géminés. Mais il est impensable de faire deux niveaux (ou trois) et améliorer les conditions de travail donc le rendement. Une directrice s'y oppose au nom de sacro-saints principes tirés de derrière les fagots. Donc classunicuens !

Les copains promettent monts et merveilles "je t'envoierais ceci, et cela... et comme sœur Anne on ne voit rien venir.

Même Cannes qui se met dans le jeu : le Dossier "Techniques d'Illustration du Journal Scolaire" perdu, puis retrouvé, est reparti dans l'inconnu. Que pensent les camarades qui y ont travaillé et qui voient leurs heures perdues pour rien ?

En réalité, un noyau de quelques unités s'appuie tout le boulet. Des "fans" de la plume, des expériences, des idées, du besoin de dire aux autres... Ils doivent être heureux car ils réalisent ce dont ils ont envie. Mais se sent-ils comptés ? Combien les suivent ? Combien de lecteurs silencieux ? oserais-je dire de "jemenfoutistes" ou d'indifférents ...

Continuez ! C'est très bien ! Quant à moi j'ai lâché ... et je lâche complètement. Je vais mettre de l'ordre, envoyer à VARIN ou LE BLAY ce qui peut les intéresser dans les papiers que j'ai encore... et BONNE CHANCE LES GARS !

Chers camarades,

Les semaines passent, les mois passent...hier, c'était la rencontre de St Germain, demain, déjà, nous nous retrouverons à Rennes !

REMISE EN CAUSE DE LA "DEBILITE." Oui, le temps passe si vite que je n'ai pas encore écrit à Jean LE GAL pour lui dire au moins l'essentiel à propos des questions et des réflexions qu'il pose, et entreprend.

A Besançon les enfants des C. de P. entrent tous en S.E.S.. Nous savons qu'ils ont un Q.I., c'est quelque part sur une liste, mais cela n'a pour nous absolument aucune espèce d'importance. Cela fait 6 ans que notre SES est ouverte : nous n'avons jamais fait perdre de temps à un psychologue scolaire en lui demandant de "tester" nos élèves.

PARTICIPATION A L'ANIMATION DE LA COMMISSION : Secteur Adolescents :

Je pense que le Bulletin "Education de l'Adolescent D.I." complète bien celui sur les S.E.S. La partie sur l'enseignement technique en atelier a beaucoup intéressé les P.T.E.P. de ma S.E.S. et résume très clairement nos positions en ce domaine : partir de l'adolescent, liberté d'organisation, grande souplesse, ouverture sur le réel mais aussi éducation du travail et éducation des responsabilités.

L'avenir du travail coopératif dans ce secteur n'arrive pas à se dessiner. Je pense qu'il faudra attendre que soient un peu "digérés" ces 2 bulletins qui ont fait le point provisoire de notre réflexion en ce qui concerne ce secteur.

J'hésite à relancer des cahiers de roulement S.E.S. dans l'immédiat car aucune demande n'est clairement formulée en ce sens et parce qu'un problème de contenu de réflexion s'ajoute à celui de la forme de réalisation coopérative.

Nous avons lancé un appel pour la constitution d'un fichier exploitable en S.E.S., E.N.P., I.M.Pro, par exemple; à ce jour je n'ai pas encore reçu la première fiche.

J'attends beaucoup de la rencontre de Rennes qui nous permettra, j'espère, de redémarrer sérieusement. Un instituteur et sa femme institutrice, un PTEP de ma SES envisagent de participer à cette rencontre, mais ils ont des enfants en bas âge. Y aura-t-il un accueil pour les jeunes enfants à Rennes, Pierre Yvin ? As-tu déjà d'autres demandes analogues ?

Enfin si des camarades ont des propositions pour ce secteur de travail....

UTILISATION D'UN CIRCUIT FERME DE TELEVISION (avec magnétoscope portatif),
DANS UNE EQUIPE PEDAGOGIQUE :

C'est le sujet d'une réflexion que j'entreprendrai prochainement dans les publications de notre commission. En effet nous nous sommes équipés, voici quelques mois maintenant, avec notre coopérative scolaire, d'un matériel comprenant notamment :

- 1 caméra électronique,
- 1 magnétoscope portatif,
- 1 "moniteur" (mini-récepteur de contrôle des enregistrements),
- 1 téléviseur écran 44 cm portatif,
- 1 grand téléviseur,
- 1 appareil pour capter les émissions O.R.T.F.
- 1 appareil pour lire sur les téléviseurs les enregistrements effectués.

A signaler que les bandes qui servent à enregistrer image et son peuvent s'effacer comme avec un magnétophone.

En ce moment à la S.E.S. nous avons avec la section maçonnerie un gros chantier de construction d'un studio pour les enregistrements et pour aménager une salle audio-visuelle.

Nous voyons s'ouvrir à nous, avec ce matériel, des perspectives très nombreuses et que nous mettrons plusieurs mois à approfondir. Voici quelques unes de ces perspectives :

- Enregistrement d'émissions O.R.T.F. et création d'une vidéothèque. Cela permettrait de présenter le document voulu au moment où l'enfant en a besoin.
- Création de documents pouvant déboucher à long terme sur la création d'une "Vidéo B.T." et d'échanger entre classes équipées.
- Outil d'enregistrement de la créativité, au jour le jour, avec synchronisme image-son, instantanément, et assez économiquement (quand on a l'équipement de 15 000 F environ), une bande de 25 minutes que l'on peut effacer coûte 71 F.

Perspectives à long terme : Création d'un supplément Vidéo-cassette à l'ART ENFANTIN. On imagine l'enrichissement considérable de la créativité qu'entraînerait la généralisation de cet outil pédagogique qui deviendrait également outil privilégié de communication. La TV outil de conditionnement au service de la société capitaliste serait, de surcroît démythifiée, et deviendrait un outil au service des hommes et de leurs enfants.

- Outil d'approfondissement de la réflexion pédagogique. Il permet à l'enseignant de prendre du recul par rapport à son action, ses attitudes, interventions. Il permet également d'enrichir considérablement le travail en équipes.

Perspectives à long terme : Nous aurons en cet outil un moyen privilégié de communication entre nous : "Vidéo-Educateur". Nous pourrions présenter aux parents, aux mouvements laïques, syndicaux et politiques, aux Centres de formation des enseignants, à nos stages, des documents qui traduisent beaucoup mieux qu'actuellement, la réalité de nos classes.

Et combien d'autres utilisations dans notre pédagogie basée sur l'expression, la coopération et la communication.

Imaginez un peu l'enrichissement de la correspondance scolaire !

Nous avons réalisé, à l'intention des parents notre premier journal scolaire télévisé; imaginez aussi ce que cela peut représenter pour les parents de voir leur gosse sur l'écran !

Voilà quelques idées, quelques "ouvertures".

Il faut enfin que je vous dise que je compte emmener à Rennes notre équipement vidéo. Il ne reste plus que des questions d'assurance du matériel à régler.

J'approfondirai bientôt ma réflexion...si vous avez des idées, faites m'en part.

Bien amicalement à tous,

Alain.

A PROPOS DU MINI-DOSSIER
N° 3 - JOURNAUX SCOLAIRES -

③ ENCOURAGEMENTS

d'Arthur HECQ (Belgique)

J'ai lu, relu, épluché ce mini-dossier n° 3 car je devais parler à une vingtaine de stagiaires réunis à Avesnes, du JOURNAL SCOLAIRE. (c'était le seul document que je possédais, à part le livre de Freinet. L'Éducateur n° spécial n'étant pas encore arrivé).

Ce document, réalisé avec des moyens limités, est une réussite fond. et surtout forme. Je ne dis pas que c'est l'idéal.

J'ai fait circuler ce dossier à Avesnes, il plait car sa conception est pratique.

La couverture est d'un type publicitaire, elle illustre bien le thème.

P. 3, l'extrait du livre de FREINET est très explicite, facile à digérer pour des auditeurs, pas trop long et bien choisi. ((Merei, P.V. et B.G.)

DES SOUHAITS : il faut accentuer le paragraphe au sujet de la mise en page (page 4). Cette partie doit attirer l'attention. Ici l'utilisation d'un autre caractère était nécessaire. (P.V.: c'est ce qu'a écrit Freinet. Mais les journaux publiés donnaient maints exemples de mise en page; d'ailleurs il en est dit encore page 10, forme et présentation, b/; page 14, en haut, et renvoi à ce que Gosselin écrit à la suite du PETIT OISEAU BLEU, enfin page 33, nous avons donné 4 croquis de mises en page... nous avons estimé que c'était suffisant ainsi.)

Il manque pour les avantages l'aspect social, l'initiation à la vie civique et le fait FIMEM (compréhension internationale)

Je crois aussi que pour la page 13 il n'est pas mis en relief, d'une façon originale "techniques et esprit" et l'idée de la liaison des diverses techniques (journal, échange, correspondance, enquête, créativité, etc.)

Page 15 les questions signalées sont très bien expliquées et sentent le vécu pour les commentaires. Cependant aucune de ces questions ne m'a été posée par les stagiaires lorsque je subissais le feu des questions.

- Ce qu'est le journal scolaire,
- Pourquoi je pratique les échanges?
- Les moyens d'impression,
- Pourquoi l'imprimerie a-t-elle la préférence?,
- Pourquoi la participation du maître à l'expression?,
- Devis d'un équipement minimum,
- Quel est l'achat à effectuer en premier lieu, etc...

Peut-être faut-il mentionner ce que les adultes pensent du journal scolaire (parents, certains éducateurs, échos de la presse)

Ce document mérite une diffusion intense. Il faut donc lancer ce dossier pour le faire connaître. Il a été pensé par des maîtres de la Commission Éducation Spécialisée MAIS IL PEUT SERVIR A TOUS.

J'insiste pour que chaque membre de la Commission fasse connaître ce dossier. Je le présenterai à chaque occasion. Félicitations et merci.

III P.V.: ce dossier s'est simplement voulu une présentation aux 2 journaux scolaires joints. Il en reste peu. Devons-nous rééditer, et si oui, n'y aurait-il pas lieu de compléter. Qui voudrait participer au travail? écrire à VERNET.

RENCONTRE I. C. E. M. "EDUCATION SPÉCIALISÉE" DE RENNES, 2-7 JUILLET 73

SON CONTENU : PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS :

- 1 - Pédagogie Freinet et rôle qu'elle peut jouer par rapport à l'institution-école.
- 2 - Les parents dans l'école, quand c'est une école-usine.
Les maîtres devant les parents d'enfants "inadaptés".
- 3 - L'équipe pédagogique : modes de réunion, d'information, d'intervention.
- 4 - Comment des camarades, ayant des postes de responsabilité concilient-ils leur fonction : celle qui consiste à faire marcher le système et à être payé pour cela, avec leur idéal éducatif ?
Ont-ils encore un lien avec les enfants ?
Comment résoudre cette ambiguïté : transformer, modifier, perfectionner l'institution scolaire et sociale de l'intérieur, et agir sur un mode révolutionnaire ?
- 5 - Pédagogie des classes de perfectionnement : apprentissages et acquisitions.
- 6 - Education de l'adolescent déficient intellectuel et son insertion socio-professionnelle.
 - + Comment harmoniser la préparation à la vie et la préparation au métier ?
 - + Comment s'organiser pour faire de l'éducation gestuelle (comment) de la législation du travail (sous quelle forme)
 - .pour aborder les problèmes
 - ° de compréhension du monde,
 - ° des rouages de l'institution
 - ° de liaison classe-atelier.
 - + l'Ecole Primaire et le travailleur.

Qui accepte de prendre la responsabilité d'un groupe de travail sur un de ces thèmes ?

ou de prendre la responsabilité d'un débat sur l'un de ces thèmes?

Répondre à :

Pierre YVIN
ENP Avenue du Haut Sancé
35000 RENNES

ou directement à CHANTIERS

en écrivant à : Pierre VERNET
22, rue Miramont,
12300 DECAZEVILLE

RENCONTRE D'ETE DU 2 au 7 JUILLET A RENNES :

Des ateliers de travail :

- techniques d'impression et d'arts graphiques,
- magnétophone,
- musique,
- magnétoscope.

Des "Chantiers de travail", permettant la confrontation de documents, à propos de lecture, de mathématique, de correspondance, d'expression libre, d'organisation de la classe.

Des groupes de recherche: sur la débilité et l'inadaptation sur les adolescents.

Des débats à propos: d'éducation professionnelle, de communauté éducative, de coopérative de travail.

Des discussions à partir de documents des classes et écoles, révélateurs de la psychologie des enfants.

Une prise de conscience des phénomènes de vie en groupe et des problèmes institutionnels.

Une rencontre ouverte à tous les travailleurs sociaux, quelle que soit leur fonction, dans l'esprit de la pédagogie de l'Ecole Moderne

RENCONTRE D'ETE du 2 au 7 juillet à RENNES - COMMISSION I.C.E.M. Ed. Sp.

Nom, prénom :

Adresse :

participera à la rencontre et joint un versement de 20 F pour droit d'inscription :

- chèque bancaire,
ou chèque postal au 322.48 NANTES, P. YVIN, E.N.P. RENNES 35000

propositions:

Fichet à découper et à renvoyer à :

P. YVIN, E.N.P., Avenue du Haut Sancé
35000 RENNES

RENCONTRE I. C. E. M. "Education Spécialisée"

Rennes : 2-7 juillet 73



L'EXPOSITION

Lors du Congrès d'AIX, il a été proposé d'organiser une exposition publique à Rennes à l'occasion de cette rencontre.

Pour cette exposition, il nous faudrait des documents, des travaux d'enfants qui proviennent de toutes les classes, de la maternelle, des classes primaires, des classes de perfectionnement, des S.E.S., E.N.P., I.M.P.

Cette exposition sera le fruit de ce que vous pourrez envoyer.

NOUS COMPTONS SUR VOTRE COOPERATION

Elle serait organisée par les camarades de Rennes, peu nombreux et qui ont déjà la charge de toute l'organisation de la rencontre. Aussi, pour leur faciliter la tâche, il conviendrait d'envoyer ces documents, dès réception de ce bulletin ou début juin, à

Pierre YVIN, E.N.P.
Av. du Haut Sancé,
35000 RENNES

Notez d'où proviennent les documents que vous enverrez, et indiquez si vous désirez les récupérer, après l'exposition (n'oubliez pas votre adresse).

Merci d'avance pour votre collaboration.

M-R. MICHAUX



NON
AU "C. E. P."
DANS LES S. E. S. ET E. N. P.

Si elles ne sont pas toujours faciles à assumer, les déficiences physiques (visuelles, auditives, motrices...) ne sont pas vécues comme humiliantes.

Il n'en est pas de même pour les déficiences intellectuelles. Pourquoi ?

Parce que, dans notre organisation sociale basée sur les notions de : *compétition - notation - diplômes - hiérarchie - profit maximum*, les plus malheureux sont ceux qui ne peuvent conquérir les diplômes les plus prestigieux et les plus rentables.

Alors : n'humilions pas et n'affectons pas encore davantage, les élèves des S.E.S. et E.N.P., en leur octroyant un "pseudo-diplôme" qui les installerait, d'évidence et publiquement, à l'échelon le plus bas de cette société qui provoque leur malheur.



NON À L'ÉTIQUETAGE TRAUMATISANT.

NON À L'ÉTIQUETAGE PAR LE "C. E. P." QUI PROLONGERAIT
L'ÉTIQUETAGE PAR LE "Q. I."

I. C. E. M. - COMMISSION: "Education Spécialisée"



PAS D'ENFANTS, NI DE JEUNES
DE SECONDE ZONE!

Les enfants et les jeunes que nous accueillons dans nos classes et nos établissements spécialisés, sont au départ, injustement défavorisés par leur origine sociale.

Mais il existe une autre injustice qui se manifeste au niveau du comportement des éducateurs spécialisés, qu'influence le tatouage infligé à nos élèves sous la forme du Q.I.. Vouloir, à partir d'une déficience intellectuelle ou d'un retard scolaire, considérer, nos jeunes comme des malades, ou des êtres incapables de se débrouiller sur d'autres plans : professionnel, culturel, et d'adaptation sociale, aggrave finalement l'inégalité de départ.

Cette forme de racisme se manifeste au niveau d'une société organisée au bénéfice des plus forts et des plus favorisés.

Une société digne de ce nom,
une société qui veut être dite soumise à la morale,
est celle qui veille activement
à connaître les défaillances dont l'enfant pâtit,
à y remédier, de manière à lui assurer le maximum de réussite
sur tous les plans.

Le devoir principal de cette société est de faire inscrire dans la réalité, l'égalité de droits pour tous,

en mettant à la disposition de ses écoles, hélas "inadaptées", et sous développées, les moyens qui permettraient une éducation totale,

- au niveau des structures,
- au niveau des créations de postes d'enseignants (2 P.T.E.P. par spécialité en E.N.P. ; un 4ème P.T.E.P. en S.E.S.),
- au niveau d'options professionnelles, présentant un plus large éventail, afin de mieux reconnaître les goûts et les aptitudes des jeunes,
- au niveau de la formation des éducateurs de tous ordres, laquelle doit tenir compte de l'évolution de la vie moderne.

Il ne faut plus que l'on s'accommode d'une situation qui veut que ce sont ceux dont on reconnaît qu'il ont le plus besoin d'être soutenus, qui soient les plus négligés.

Pierre YVIN

FORMATION PROFESSIONNELLE :

Le C. E. P. - Textes Officiels

TEXTE N° 1 : Circulaire n° 73-168 du 27 mars 1973 :

" Formation professionnelle dispensée dans les établissements d'éducation spéciale." B.O.E.N. n° 15 du 12-4-73 p.1260 à 1263.

TEXTE N° 2 : Circulaire n° 70-357 du 8 septembre 1970 :

" Conditions de délivrance du certificat d'éducation professionnelle." B.O.E.N. n° 35 du 17-9-70 p.2595 à 2597.

oooo°oooo

Il semble nécessaire, préalablement à toute analyse, de relever les passages principaux, les passages les plus inquiétants de ces textes officiels, dont nous ne saurions trop conseiller la lecture intégrale.

oooo°oooo

TEXTE N° 2 : Conditions de délivrance du C.E.P.

2-1

... " la formation de base intéresse les élèves ayant atteint au moins leur 16° année...

... cette formation débouche en principe systématiquement sur un emploi et c'est pourquoi il vous a été recommandé de vous assurer du placement des élèves avant d'ouvrir une section de spécialité déterminée. Par voie de conséquence, les sections de formation de base n'ont pas un caractère permanent; elles peuvent être soit supprimées d'une année sur l'autre, soit reconduites, en fonction du marché de l'emploi..."

2-2

... " L'autorité chargée de délivrer le C. E. P. "

Le diplôme dont le modèle figure en annexe à la présente circulaire est délivré par l'Inspecteur d'Académie. Il garde ainsi le caractère d'un titre sanctionnant une formation concrète et ne peut, de ce fait, être assimilé à un simple certificat de scolarité...

L'inspecteur d'académie peut, s'il le juge utile, déléguer son pouvoir au directeur de l'établissement public fréquenté qui est président du conseil de classe...

...Le conseil de classe tel qu'il est défini par le décret n° 68-968 du 8 novembre 1968... a paru compétent pour apprécier le travail des élèves..."

2-3

... " Le classement des élèves :

La classification retenue est celle qui a été envisagée dans la circulaire n° IV 69-1 du 6 janvier 1969 - concernant l'application de la notation par niveaux.

La répartition des élèves se fera à partir des résultats consignés dans un livret scolaire tenu obligatoirement pour chaque élève, et dont le modèle est fixé par arrêté du 29 avril 1970.

Ce livret permettra d'apprécier les acquisitions réalisées dans

chacune des disciplines et des techniques faisant l'objet de la formation. Chacun des résultats partiels sera assorti de la mention A, B, C, D, E. La tâche du conseil de classe consistera en un travail de synthèse entre les divers éléments d'appréciation consignés dans le livret... "

" Tous les élèves engagés dans la formation de base devraient obtenir le C.E.P.. Il convient néanmoins d'en retirer le bénéfice à ceux qui se seraient signalés par trop d'insuffisances dans leur travail ou leur assiduité et seraient ainsi classés en catégorie D ou E..."

TEXTE N° 1 : " Formation professionnelle dispensée dans les établissements d'éducation spéciale."

1-1

" Le problème majeur étant celui de l'adaptation du jeune enfant handicapé ou inadapté, à la vie sociale, il convient en particulier de lui assurer une formation générale et professionnelle qui lui permette d'obtenir un emploi à son entrée dans la vie active et de lui garantir les meilleures chances de promotion..."

1-2

..." il est dès maintenant nécessaire de préciser les conditions dans lesquelles l'enseignement professionnel dispensé dans les établissements d'éducation spéciale peut recevoir une sanction dont l'intérêt pour l'insertion des enfants dans la vie active est évident."

1-3

..." Dans les S.E.S. et E.N.P., il paraît possible, par la mise en oeuvre d'une pédagogie plus individualisée, par un soutien efficace sur le plan psychologique, médical et social et parfois par une formation plus étendue dans le temps, de se consacrer à la préparation aux diplômes de l'enseignement technologique tels que le C.E.P. et parfois le C.A.P."

1-4

" La préparation au C.A.P. ne saurait être à priori exclue. Une adaptation de certaines épreuves écrites peut être éventuellement envisagée, s'il apparaît que l'expression écrite constitue un obstacle difficile à surmonter...
...il est évident toutefois que les aménagements retenus ne sauraient contrevenir à la lettre et l'esprit du décret du 6 novembre 1971 et porter atteinte au niveau et donc à la valeur du diplôme. "

1-5

" Le C.E.P. constitue en second lieu, pour les élèves des E.N.P. et surtout pour les enfants accueillis dans les S.E.S., chaque fois que la possibilité en sera offerte, une sanction de la formation dispensée...
Il existe donc une convergence entre les buts assignés à la formation dans ces établissements et la sanction d'une formation professionnelle par le C.E.P. "

1-6

..." Ce diplôme est attribué en fonction des résultats acquis par le candidat en cours de formation. La formule retenue doit permettre de susciter l'intérêt et de stimuler l'effort des élèves des établissements d'éducation spéciale; elle évite les perturbations inhérentes aux épreuves traditionnelles des examens professionnels auxquelles se substitue un contrôle continu en cours de formation..."

1-7 ... " En ce qui concerne la formation de base sanctionnée par le C.E.P. il vous appartient de choisir parmi les programmes actuellement diffusés et dont je vous rappelle la liste:

- métier de la mécanique,
- métiers du bâtiment,
- métiers de la chimie,
- industrie de l'habillement,
- transformation des plastiques,
- transformation des feuilles souples et tissus enduits,
- agents des services généraux d'entreprises..."

1-8 ... " Il convient de rappeler et de souligner que le C.E.P. se prépare à partir de l'âge de 15 ans, et que les horaires d'enseignement pour la préparation à ce certificat sont fixés à titre indicatif... S'il existe, au niveau de l'organisation pédagogique, des différences avec les horaires prévus, celles-ci peuvent être compensées par la durée des études dans les S.E.S. qui peuvent accueillir des élèves jusqu'à l'âge de 18 ans, et dans les E.N.P. où la formation professionnelle dure 3 années..."

1-9 " En tout état de cause, il est vivement conseillé au sous-directeur de la S.E.S., sous l'autorité du principal du C.E.S., ou au directeur de l'E.N.P., de prendre contact avec les responsables des C.E.T. qui préparent les C.E.P. afin d'harmoniser le niveau de formation.

Le conseil de classe, habilité en vertu du décret du 6 mars 1970 à proposer la délivrance du C.E.P., devra s'adjoindre des représentants des employeurs et des salariés et chaque fois que cela sera possible, un conseiller de l'enseignement technique..."

1-10 ... " La nouvelle orientation de ces formations comporte nécessairement une période expérimentale aussi bien en ce qui concerne le choix des spécialités que l'organisation et les méthodes pédagogiques... Il apparaît indispensable de ne pas différer cette phase d'adaptation pour que les résultats soient utilisés lorsque se généraliseront les méthodes de délivrance des diplômes d'enseignement technologique par le système d'unités capitalisables qui est en cours d'expérimentation pour la préparation à certains C.A.P. "

.....°.....

◆ Relevons les termes les plus significatifs d'un certain esprit d'appréciation de la validité d'une structure scolaire et de son rôle :

2-1 : " Les sections peuvent être soit supprimées soit reconduites, en fonction du marché de l'emploi."

➔ Ainsi l'on ne part plus des besoins de l'enfant, de chaque enfant, mais des besoins de l'économie capitaliste.

2-2 : " Le diplôme garde ainsi le caractère d'un titre sanctionnant une formation."

2-2 et 1-9 " Le conseil de classe - qui devra s'adjoindre des représentants des employeurs et des salariés - a paru compétent pour apprécier le travail des élèves."

➔ Ainsi le patronat tient à s'assurer le contrôle d'une formation "sanctionnée", le terme est significatif, par un "titre".

Il semble facile d'imaginer en fonction de quels critères le travail des élèves pourra ainsi être apprécié.

2-3 : "La classification",... "la répartition des élèves se fera à partir des résultats consignés dans un livret scolaire tenu obligatoirement pour chaque élève, et dont le modèle est fixé par arrêté..." !

"Ce livret permettra d'apprécier les acquisitions réalisées dans chacune des disciplines et des techniques"...

"Chacun des résultats partiels sera assorti de la mention A, B, C, D; E..." !

➔ Alors là on croit rêver, il va falloir à nouveau, dans l'enseignement spécialisé : noter, classer, comparer, juger, condamner et "répartir" les élèves à partir des résultats consignés obligatoirement dans un livret scolaire !

C'est à peine croyable, et cela pourrait prêter à sourire si cela n'était aussi grave. Car enfin, c'est toutes les finalités de l'enseignement spécialisé, tel qu'il était jusqu'ici conçu qui sont remises en cause.

2-3 : "il convient néanmoins d'en retirer le bénéfice (du C.E.P.) à ceux qui se seraient signalés par trop d'insuffisance: dans leur travail ou leur assiduité."

➔ Ainsi, l'enseignant spécialisé redeviendrait enseignant-à-part-entière et c'en serait terminé de la ségrégation scolaire, puisque lui aussi aurait le pouvoir de régler son compte au pénible, au déviant... à l'aide d'un diplôme "sanctionnant la formation".

1-1 : "le problème majeur étant l'adaptation du jeune à la vie sociale..."

➔ Si nous sommes d'accord avec cela, qui ne le serait pas du reste!

1-2 : il faut donc, nous dit-on, "préciser les conditions dans lesquelles l'enseignement professionnel... peut recevoir une sanction"...

➔ et c'est là que nous ne sommes plus d'accord.

Cette analyse semble partir d'un bon sentiment, mais les modalités retenues nous semblent aller à l'encontre des buts recherchés.

En effet, il ne suffit pas de souhaiter :

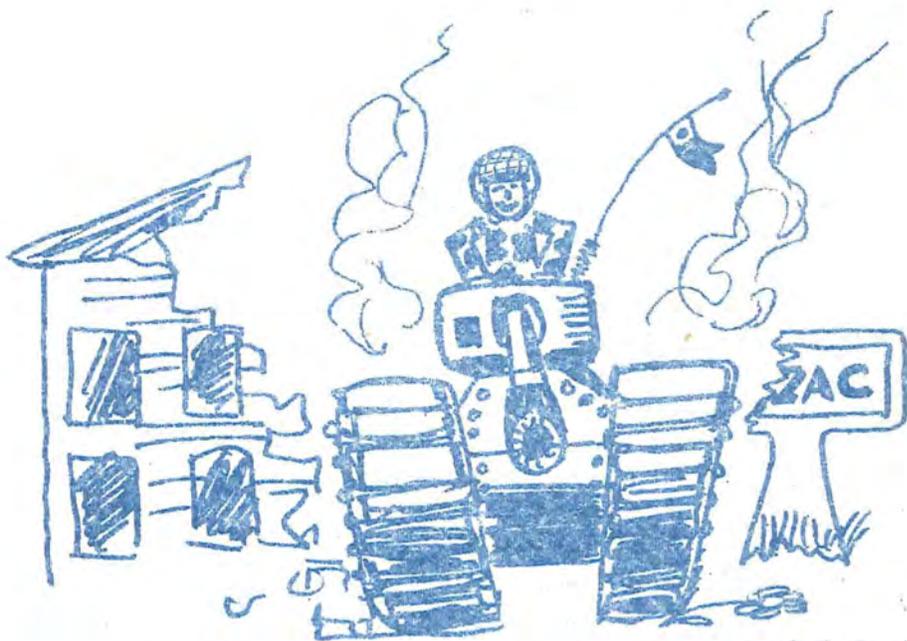
1-3 : "une pédagogie plus individualisée, un soutien sur le plan psychologique, médical et social" et... "une formation plus étendue dans le temps"

➔ Encore faudrait-il que les MOYENS soient accordés pour réaliser tout cela. Et, de plus, comment concilier d'une part "pédagogie plus individualisée", "soutien sur le plan psychologique...", avec d'autre part : "programmes", "niveaux harmonisés", "contrôle continu en cours de formation"...

1-10 Enfin nous devons constater que l'Education Nationale souhaite entrer dans "une période expérimentale aussi bien en ce qui concerne le choix des spécialités, que l'organisation et les méthodes pédagogiques."

Nous pensons que tous les camarades de l'Ecole Moderne se doivent de se mobiliser rapidement afin de faire savoir avec vigueur que nous refusons ce grave retour en arrière dans l'enseignement spécial.

Groupe 25 de la Commission
Education Spécialisée, ICEM



... SUIVRE SON CHEMINEMENT
personnel ...

tifs soient toujours absolument prioritaires et inconciliables avec des impératifs de rendement scolaire et de préparation à un quelconque diplôme. Car si l'on doit contraindre des enfants et des adolescents en difficulté à subir jusqu'à 16 ou 18 ans un enseignement basé sur les critères mêmes qui ont provoqué l'inadaptation, à en passer par des cadres pré-établis par l'école en fonction des besoins de l'industrie, autant SUPPRIMER TOUT DE SUITE ET TOTALEMENT LE COULOIR SEGREGATIF : classes de perfectionnement S.E.S. et E.N.P..



Les résultats obtenus par l'éducation spéciale, sont agréablement surprenants, dans l'ensemble. Une analyse sommaire, partant peut-être d'un bon sentiment peut amener à penser qu'en raison même de ces résultats, il est désormais possible de codifier, de "NORMALISER", de recréer, dans l'enseignement spécial, un système de référence calqué sur celui de l'enseignement normal et débouchant sur une sanction.

Mais un tel système, réintroduit dans l'enseignement spécial, provoquera à nouveau et inévitablement le rejet des plus faibles.

Les tentatives de certains de refuser l'entrée en S.E.S. ou E.N.P. à des élèves jugés trop faibles, seront légitimées et accrues par ce nouveau système. Il faudra donc créer, dans l'éducation nationale de nouvelles structures ségrégatives, des "sous-S.E.S." ou bien, et c'est plus probable dans le contexte actuel, rejeter vers le secteur privé tous les débilés moyens ou débilés légers-faibles, l'éducation nationale conservant les seuls débilés légers-forts et pseudo-débilés dont chacun sait qu'ils sont essentiellement des débilés sociaux fabriqués par l'école et la société.

IL EST IMPENSABLE, QUE L'ENSEIGNEMENT SPECIALISE PUISSE, LUI AUSSI, FABRIQUER DES INADAPTES, ET REJETER CEUX QUI ONT LE PLUS BESOIN D'AIDE.

2 - LA MODIFICATION DES FINALITES DE L'EDUCATION SPECIALE :

En réintroduisant les notions de "notation", "classement", programmes "niveaux harmonisés", "contrôle continu"...une priorité est rendue au dressage par rapport à l'éducation.

Nous ne pouvons organiser notre système pédagogique en fonction des élèves qui ont le niveau scolaire le plus élevé. Ces élèves devraient avoir des possibilités et des facilités d'accueil dans les C.E.T..

Les S.E.S. et E.N.P. doivent conserver leur personnalité propre et leurs objectifs propres. Elles doivent avoir seulement la charge des adolescents les plus défavorisés, elles ne peuvent être considérées comme des C.E.T. au rabais essayant, malgré toutes les difficultés de leurs élèves, de les conduire à préparer un "diplôme" déprécié et dévalorisant.

Nous demandons, qu'au moins dans l'enseignement spécialisé, l'école soit faite pour l'enfant et non pas que l'enfant soit fait pour l'école.

Si les E.N.P. et S.E.S. dégagées de tout impératif de "rentabilité scolaire", remplissent, comme par le passé, correctement leur rôle, la très grande majorité des travailleurs qu'elles auront formés, s'intégreront sans difficultés majeures dans le monde professionnel.

Lutter contre la ségrégation, ce n'est pas imposer à tous le même système de référence: compétition, dressage, spécialisation étroite au détriment de la formation humaine totale, sanction par le diplôme, écrasement des plus faibles.

Comme le dit Mme Karin LUNDSTRÖM, directeur de l'enseignement public en SUEDE :

" Il faudra bien inscrire un jour dans les droits civiques celui d'être différent sans être exclu ni frustré, sans être perçu comme étrange ou comme étranger. "

Imposer à tous le même système, quand ce système ne peut convenir, c'est, contrairement aux apparences, accroître l'injustice et donc la ségrégation.

Pour aider les plus défavorisés, plutôt que de leur créer "sur mesure" un pseudo-diplôme, ne vaudrait-il pas mieux, par exemple, lutter contre la tendance actuelle à exiger un diplôme comme le certificat d'études pour certains emplois.

Il n'est pas pensable d'établir un système pédagogique, en fonction de ce que l'on voudrait que soient ou deviennent, dans l'industrie, les enfants en difficulté d'adaptation.

Nous demandons à partir de l'enfant, de ses besoins spécifiques, de ses possibilités, de ses potentialités. Il faut chercher plutôt à enrichir, à élargir, qu'à canaliser, à limiter en fonction de besoins pré-établis par l'école au service de l'économie.

Si l'on veut "NORMALISER", on sera inévitablement amené à établir un ordre unique de priorités rigides, qui ne pourront être que d'un niveau "moyen" c'est à dire très en dessous de certaines possibilités individuelles, et très en dessus par ailleurs.

" NORMALISATION " : c'est la porte ouverte, dans l'enseignement spécialisé

POUR LES ENFANTS A : UNIFORMISATION APPAUVRISANTE (même pour les plus démunis,
➡ DESHUMANISATION DES RELATIONS ET INADAPTATION SUPPLEMENTAIRE.

POUR LES ENSEIGNANTS A : "FONCTIONNARISATION"
➡ baisse du sentiment de leurs responsabilités spécifiques vis à vis de chaque enfant ou groupe d'enfants, au profit d'un sentiment d'accomplissement d'une tâche dont LES MODALITES ET LES FINALITES SONT IMPOSEES DE L'EXTERIEUR, PAR LE SYSTEME.

3 - POSONS LES VRAIS PROBLEMES : AU TOTAL, COMME DIT LAPIERRE :

" Les technocrates qui nous gouvernent, ne cessent de tout changer, pour n'avoir rien à transformer. "

NOUS NE SOMMES PAS DUPES :

Le C.E.P. ne coûte pas cher,
il peut donner bonne conscience,
il permet d'**ETUDER LES VRAIS PROBLEMES** :
on ne pose pas, de cette façon, le problème
DES MOYENS (POSTES, CREDITS, PREVENTION...) à
mettre en oeuvre afin d'assurer
L'EFFORT LE PLUS GRAND POUR LES PLUS DESHERITES.

Cette analyse nous montre, qu'en définitive, des progrès décisifs, ne pourront être réalisés dans le système capitaliste, pour ces enfants "inadaptés".

Dans notre organisation sociale basée sur les notions de :

compétition,
notation,
diplômes,
hiérarchie,
profit maximum;

les plus malheureux sont ceux qui ne peuvent conquérir les diplômes les plus prestigieux et les plus rémunérateurs.

ALORS, N'HUMILIONS PAS, N'AFFECTIONS PAS, DAVANTAGE ENCORE LES ELEVES DES S.E.S. ET E.N.P., EN LEUR OCTROYANT UN PSEUDO-DIPLÔME, CADEAU EMPOISONNE QUI LES INSTALLERAIT D'EVIDENCE ET PUBLIQUEMENT, A L'ECHELON LE PLUS BAS DE CETTE SOCIETE QUI PROVOQUE LEUR MALHEUR.

NON A L'ÉTIQUETAGE PAR LE "C.E.P." QUI PROLONGERAIT L'ÉTIQUETAGE PAR LE Q. I. !

HALTE A LA SEGREGATION !

Devrons nous regretter avec nostalgie l'arrêté du 12 août 1964 :

" On ne brûlera pas les étapes, et on laissera toujours progresser les élèves selon un rythme correspondant à leurs possibilités. "



Alain CAPOROSI
C.E.S. Diderot
25000 BESANCON

Quelle belle centrale, M. le Ministre de l'environnement!



LA MAIN D'ŒUVRE EST TOUT À FAIT QUALIFIÉE MON CHER SAULTDA

CENSURÉ

CLASSE de PERFECTIONNEMENT

DU TRAVAIL POUR TOUS

CENTRALE ATOMIQUE



REMETTRE EN CAUSE LA DÉBILITÉ ...

CORRESPONDANCE INTERSCOLAIRE 73-74

1 - CORRESPONDANCE DE CLASSE A CLASSE : classes spécialisées

A Le service est régionalisé :

Départements couverts								Responsables de régions	Responsable nationale et internationale pour l'Enfance Inadaptée et		
02	21	35	50	60	70	80	90	Mme Jeanne BONNET Ecole de garçons 60410 VERBERIE	ECHANGES ENTRE CLASSES		
08	22		51	61	72	88	91				
	27		52	62	75	89	92				
	28		53	67	76		93				
10	29	45	54	68	77		94				
14			55		78		95				
			57								
			59								
03	11	23	31	41	63	81	97.4			Mme Geneviève TARDIVAT 38, Rue des Bouvreuils 03100 MONTLUCON	Pré-profess. & Professionnel.: S.E.S., E.N.P. IMPro. :
07	12	24	32	46	64	82					
09	15		34	48	65	86					
	16		36		66	87					
	18		37	58							
	19										
01	13	30	40	56	71	83	97.1	Mme Hélène DESANGLES 24, Rue A. Puget 31200 TOULOUSE	←		
04	17	33	42		73	84	97.2				
05		38	43		74	85	97.3				
06	20	39	44	69	79						
	25		47								
	26		49								

Les imprimés pour demande de correspondance classe à classe seront joints soit au prochain numéro de CHANTIERS, soit au suivant, de toute façon avant la rentrée scolaire de septembre.

B Bilan de la correspondance 72 - 73 : faire ce bilan, c'est en somme reprendre celui de l'an dernier et celui de l'année précédente: toujours les mêmes difficultés, toujours les mêmes problèmes. Si je relis les lettres des responsables: G. Tardivat; J. Bonnet, M. Eyraud (ex Mlle Bruce) j'y retrouve toujours les mêmes doléances ! qui rejoignent les miennes.

- Les collègues ne respectent pas la date limite des envois - il en résulte un étalement des demandes trop important pour les attributions de correspondants se rapprochant le plus possible des vœux formulés. Trop souvent nous recevons une demande valable pour le collègue X, alors que, lassé d'attendre nous venons de lui adresser un correspondant qui peut-être ne va pas le satisfaire sur des points qu'il juge essentiels. Mais comment faire ?

- Trop souvent aussi nous avons retrouvé cette année encore, des collègues peu respectueux des engagements pris. D'où lettre de récrimination, d'appel à l'aide pour un nouveau correspondant. Tout ceci est bien fâcheux, nous fait perdre du temps et perturbe les classes.

Comme le fait remarquer Geneviève "que de divorces et de remariages cette année !" même constatation dans mon secteur. La mésentente des couples mariés gânerait-elle nos classes correspondantes ?

- Des collègues ne font pas leur demande sur l'imprimé et de ce fait des ren-

seignements importants nous font défaut.

Si nous leur envoyons l'imprimé à remplir ce n'est point par souci de contrôle sur leur appartenance ou non au mouvement Freinet! Personnellement j'ai regretté que des collègues aient jugé bon de ne pas me renvoyer leur demande car les renseignements supplémentaires me permettraient de leur donner un correspondant.

- Négligence aussi dans le retour de l'imprimé n° 2 qui nous permet d'enregistrer les mécontentements ou au contraire les satisfactions dans la marche de la correspondance après un délai de 3 mois : même pas 20 pour l'ensemble.

Je clos le chapitre des doléances pour présenter ce que sera la correspondance en 73-74.

QUE FAUT-IL FAIRE POUR OBTENIR DES CORRESPONDANTS POUR 1973-74 ?

En page précédente vous avez pu voir que cette année encore nous conservons 3 secteurs géographiques, mais, Mme Eyraud ne pouvant actuellement assumer la responsabilité d'un secteur, je le prends en charge tout en conservant le secteur "grands": Pré-prof, prof. SES, IMPro, ENP. (j'espère trouver une bonne volonté sur place pour m'aider).

Pour obtenir des correspondants :

- 1/ adressez-vous à votre responsable régional ou au Délégué départemental de l'ICEM (adresses parues dans CHANTIERS 7 (p. 65, 66 et 62); joignez une enveloppe timbrée.
- 2/ remplissez soigneusement la feuille de demande de correspondance (si vous en voulez 2, 3, réclamez les ; au D.D.) et donnez des renseignements supplémentaires si vous le jugez utile.
- 3/ renvoyez votre feuille au responsable régional (avec enveloppe timbrée et chèque de 5 F) ou au responsable national pour le secteur "grands" (même en l'occurrence).
- 4/ Respectez les délais : au plus tard le 15 octobre.
Si cela vous est possible, envoyez votre demande dès la rentrée et ne nous tenez pas rigueur de la lenteur de notre réponse. Elle est fonction de la discipline de tous.

Un dernier conseil : si à l'occasion d'un stage, vous rencontrez des collègues susceptibles de correspondre avec votre classes, n'hésitez pas à discuter avec eux (elles), chaque année des centaines de "mariages" se font ainsi dans les "rencontres"...et vous n'aurez pas l'occasion d'incriminer le service "correspondance" de lenteur ...ou plus encore.

Avant de terminer, un aperçu rapide et non détaillé des demandes reçues:

région 1 : 87

région 2 : 60

région 3 : 30

res. Nat.: 108 (+ 22 venant des 3 régions)

Merci pour votre compréhension...à venir !

Cordialement :

Hélène DESANGLES

CORRESPONDANCE NATURELLE: CHANTIERS 9 vous présentera le principe et l'organisation de ce "chantier" pour l'année scolaire 73-74, expérience lancée il y a déjà quelques années et qui devrait intéresser un certain nombre de camarades soucieux "d'ouverture".

QUELQUES ECHOS DU "CONGRES" D'AIX...

de divers camarades

- Une soixantaine de camarades ont pu prendre contact avec les responsables de notre commission... Nous avons essayé de répondre aux préoccupations de ces collègues.

Des groupes de travail ont été relancés... tel celui des communautés d'enfants...

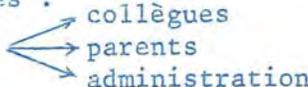
- Très heureux d'avoir retrouvé les copains au Congrès, plein de vie, de contradictions et d'affrontements verbaux parfois bien stériles. Mais beaucoup de nouvelles pistes - ailleurs qu'à la Commission - recoupant ou prolongeant ce que nous avons défriché parfois (autogestion, travail en équipes, ouverture de l'école, les ados, ségrégation...).

Peut-être va-t-il falloir démarrer de nouveaux Chantiers de travail...

- Notre travail : Le premier jour : Présentation de la Commission et accueil des "nouveaux" .

tous les jours - aux heures annoncées - présence de camarades dans "notre salle" 118 - ou divers thèmes intéressant la vie de la Commission et les travaux à aborder ont été évoqués, mais aussi possibilité pour chacun d'aborder ses problèmes.

Voici ce qui a été dit par les Congressistes : (en vrac)

- la "fuite" vers "le perfectionnement" pour trouver de meilleures conditions de travail.
- problèmes des équipes pédagogiques - des psychologues - des orthophonistes.
- problème des internats.
- remise en cause de la débilité.
- problème des "cas sociaux".
- problème des barrières de la ségrégation.
- problème de la liberté pédagogique (elle est partout ou on la prend).
- pas de pédagogie spéciale - la pédagogie Freinet est la même partout.
- travail en "classes normales" avec des enfants dits "inadaptés".
- problème des "étiquettes" données par les tests.
- problème du malaise de la vie professionnelle des éducateurs.
- problème des classes "dépotoir".
- problème de la solitude du maître qui pratique la pédagogie Freinet.
- problème des villes concentrationnaires.
- problème des "écoles casernes".
- problème des relations avec 
 - collègues
 - parents
 - administration
- problème de l'adaptation :
 - à quoi ?
 - pour qui ?
 - pourquoi ?
- problème des remplaçants qu'on case en perfectionnement, en S.E.S., en pratique.

- problème des "catégories" (rondelles de saucisson) parmi les gens qui travaillent avec les enfants "inadaptés".

Les gens ont déballé leur sac, et il est gros, et il est lourd. Ca risquait de tourner un peu au masochisme. Mais Pierre YVIN a fait le point de ce qui est positif dans ce que nous faisons.

Il faut tout de même savoir que, même en société capitaliste, il est possible d'être avec les gosses et de ce fait d'avoir un rôle positif dans leur recherche de la réussite de leur vie. (La meilleur réussite possible dans le pire des mondes où nous vivons).

- Réunions de sous-commissions dont vous lirez des échos, soit dans ce numéro, soit dans les suivants...
- La PERMANENCE dans notre salle de commission a été profitable : ceux qui sont venus ont pu parler en très petit comité et ainsi s'exprimer plus librement.
- Des Bulletins et CHANTIERS ont été vendus, des adhésions recueillies...s'il y a eu de la fauche, c'est que les bulletins étaient intéressants et que peut-être il n'y avait personne dans la salle pour assumer notre présence.
- Echos d'un groupe de travail : problèmes évoqués :
 - Les classes d'adaptation; Denis Rigaud accepte de prendre la responsabilité de ce nouveau groupe de travail.
 - Les problèmes pédagogiques au niveau des adolescents; la remise en cause de certaines techniques, le refus même par les jeunes de certaines activités.
 - La lecture, chez les petits, mais aussi chez les grands. Joëlle Huet accepte de prendre la responsabilité d'un groupe de travail pour 73-74.
 - Une discussion à propos de la formation des maîtres et de leur recyclage a permis à B. Mislin de faire part d'une expérience d'auto-formation dans son département, qui mériterait d'être relatée dans CHANTIERS.
- Des responsabilités ont été prises, ce qui modifie légèrement les secteurs de travail parus en page 2 de la couverture du présent CHANTIERS :
- 5 - Correspondances interscolaires :
 - 5.1 responsable nationale; correspondances classes à classes: H. DESANGLES
 - 5.2 correspondance natnrelle : responsable Ed. Sp.
Marie-Rose MICHAUX (Mlle) 1, rue de Bretagne, 93000 BOBIGNY
- 12 - LECTURE : apprentissage et tous niveaux : nouveaux responsables:
Joëlle HUET (Mme) 11 Clairs Matins, 91570 BIEVRES et
- 14 - CLASSES D'ADAPTATION : G. LECADET, Route de Tulle 23500 FELLETIN
Daniel RIGAUD, 1 Allée C. Debussy, Résid. La Vallée, 95390 St PRIX
- 15 - COMMUNAUTES D'ENFANTS :
Gérard BERBAIN, IME, rue F. Richard, 54300 LUNEVILLE
- 16 - SOLIDARITE PEDAGOGIQUE : (cahiers de roulement)
Pierre YVIN; ENP, Avenue du Haut Sancé, 35000 RENNES
- L'organisation interne de la Commission a donné lieu a des échanges de vue pour une meilleur répartition des taches matérielles importantes que représente la publication de nos bulletins CHANTIERS. Ces échanges seront poursuivis et la mise au point pour 73-74 sera faite en juillet à Rennes.

APRES LE CONGRES D'AIX

UN CONGRES NE PERMET PAS D'APPROFONDIR TOUS LES PROBLÈMES.
IL RELANCE LE TRAVAIL !

Il nous faut maintenant avoir en vue l'année 73-74, organiser le travail pour penser, dans nos Bulletins, notamment aux classes d'adaptation.

Nous avons entrepris cette année un gros effort du point de vue de nos publications. L'abondance de la matière mettant en péril notre situation financière, nous a contraint à porter à 27 F le montant de l'adhésion à la Commission, à valoir à partir de Pâque 73, c'est à dir du N° 7 de CHANTIERS.

Les efforts de nos amis VERNET à Decazeville auxquels se sont joints D. et E. VILLEBASSE de Tourcoing permettent à notre commission de vivre, et de poursuivre son travail d'aide, d'information, de documentation, auprès de nos collègues, auprès des CRFMEI.

Pour l'année qui vient, des groupes pourraient se constituer et fonctionner par cahiers de roulement sur les thèmes suivants:

Adolescents : Pédagogie au niveau des ados.

- L'équipe pédagogique. La relation classe-atelier,
- Les options professionnelles en Etablissement spécialisé.
- Les relations avec les parents.
- Les travaux réels...

Beaucoup de ces problèmes ont été débattus au sein de notre commission. Des synthèses ont été réalisées dans les bulletins 43-44 (1° Bilan en SES) et 45-46 (Education de l'Ado D.I.), une expérience de stage sera présentée (en complément du n° 43-44) dans le prochain n° 9 de CHANTIERS.

Mais il faut continuer à approfondir les différentes pistes. Plutôt que d'entreprendre un vaste Chantier, ne vaut-il pas mieux tenter de cerner une question qui nous intéresse plus particulièrement ?

La législation du travail...la lecture...la technologie...la ségrégation...

De nouveaux responsables vous feront part, dans de prochains numéros de leurs intentions, il vous proposeront de participer à de nouveaux chantiers.

L'aide matérielle de la C.E.L. et de l'I.C.E.M. (service de CHANTIERS aux D.D. qui le désirent, tirage des couvertures, aide en matériel) permettra de mieux mener à bien une entreprise qui ne peut, qui ne se veut pas être bénéficiaire.

Mais c'est de l'effort de chacun d'entre nous que dépend l'amplification de nos moyens d'action. Faites connaître CHANTIERS, la série des numéros parus.

Un adhérent supplémentaire pour chaque ancien, c'est peu et ce sera beaucoup pour la commission. Merci à ceux qui l'ont déjà fait, à ceux qui ont réglé leur cotisation dès le premier appel, à ceux qui l'ont arrondie...Que chaque militant ICEM, que chaque collègue spécialisé apporte donc sa part, si modeste soit-elle, à l'édifice commun. Et pour commencer, qui accepte de prendre la responsabilité d'un des cahiers proposés ci-dessus ? Ecrivez à :

P. YVIN, ENP Av. du Ht Sancé 35 RENNES

APPEL DE COTISATIONS :

Dans CHANTIERS 7 d'Avril, page 81, nous vous avons informé que les promesses de 1972 ayant été largement tenues nous lançons un nouvel appel pour la publication de 560 à 600 pages à partir de ce N°.

Nous remercions les camarades qui ont répondu en versant aussitôt leur cotisation, l'arrondissant bien souvent de dons qui nous permettront des améliorations de présentation.

Nous lançons maintenant un appel pressant à la masse de nos camarades qui veulent continuer à recevoir CHANTIERS. Évitez-nous un appel par lettre individuelle qui nous prend du temps et de l'argent.

Remplissez tout de suite votre bulletin de cotisation-adhésion (page 82 de CHANTIERS 7 ou page suivante de ce numéro) et envoyez-le, avec votre chèque à P. VERNET, en signalant tous changements (adresse, état civil, joindre 2 timbres pour frais de plaque adresse).

Nous comptons sur votre coopération pour faciliter notre tâche.

R.



VOUS VOUDRIEZ :

MIEUX CONNAITRE LA COMMISSION : } avoir des informations sur ce qu'est et ce que fait la Commission Education Spécialisée de l'Institut Coopératif de l'Ecole Moderne ? Ecrivez à :

Bernard GOSSELIN

→ 10, rue du Dr Graillon
60110 MERU

RECEVOIR CHANTIERS → CHANTIERS, notre revue coopérative mensuelle est réalisée par le secteur de travail 13 de la Commission. Le travail d'édition est en partie assuré par des camarades en exercice.

★ La Commission n'est pas une entreprise commerciale, elle ne peut établir de factures ni livrer par l'intermédiaire de libraires. Adressez-vous directement au trésorier pour obtenir CHANTIERS, ou d'anciens numéros encore en stock.

★ COTISATION-Adhésion : elle est fixée chaque année à Pâques. elle donne droit à participer aux travaux des divers secteurs de recherche ou d'expérimentation et au service gratuit de CHANTIERS.

★ Pour éviter les interruptions d'envoi de CHANTIERS, et sauf avis contraire de votre part, les adhésions sont tacitement et automatiquement reconduites.

★ Coopérez avec nous :

- en réglant votre cotisation dès le premier avis qui vous est adressé;
- en suscitant autour de vous de nouvelles adhésions;
- en versant une cotisation de soutien pour nous permettre de travailler dans de meilleures conditions et d'améliorer notre revue.

PARTICIPER À CHANTIERS :

-
- en nous faisant part de vos observations, de vos critiques, de vos recherches, de vos expériences. CHANTIERS n'a pas de rédacteurs attitrés; il est ce qu'ensemble nous le faisons. N'hésitez pas à faire part de vos réactions, à écrire pour notre bulletin. Adressez votre participation à :

Pierre VERNET

→ 22, rue Miramont
12300 DECAZEVILLE

PARTICIPER À NOS RECHERCHES :

-
- en travaillant au sein d'une équipe de travail sur un thème que vous aimeriez approfondir. Précisez votre choix ou vos choix sur le bulletin d'adhésion-cotisation ci-dessous; le nécessaire sera fait :

Au Pays des Mineurs

JOURNAL SCOLAIRE



P. VERNET, 22, Rue Miramont

12 - DECAZEVILLE